



Baromètre AmCham-Bain 2026

Le moral des investisseurs américains en France
26ème édition

Sommaire

Avant-Propos	2
26 ans d'attractivité de la France auprès des investisseurs américains	4
Baromètre 2026 sur le moral des investisseurs américains en France.	6
Attractivité de la France	8
– Projections sur le contexte économique	9
– Attractivité de la France pour les investisseurs américains	12
– Comparaison de l'attractivité de la France avec les autres pays d'Europe.....	20
– Attractivité de la France pour les collaborateurs étrangers	24
Evénements impactant l'attractivité de la France et les relations franco-américaines.....	25
– Situation politique française	26
– Tensions commerciales transatlantiques	35
– Turbulences mondiales	36
– Transition écologique	37
Talents et innovation en France	39
– Ecosystème d'innovation	40
– Les grandes disruptions technologiques : Intelligence Artificielle et informatique quantique	42
– Pool de talents et système de formation	47
Attractivité des régions françaises	52
– Attractivité des régions en France	53
– Politiques régionales	57
Recommandations de l'AmCham France	58
Méthodologie et profil des investisseurs américains interrogés	64
À propos de l'AmCham France et de Bain & Company	67

Avant-Propos

La 26^e édition du **Baromètre AmCham-Bain sur l'attractivité de la France pour les investisseurs américains** met en évidence une perception qui reste à un niveau **historiquement dégradé**, dans un contexte national et international marqué par une très grande **incertitude politique et géopolitique**.

L'année écoulée a été caractérisée par une **instabilité institutionnelle accrue** et par des interrogations persistantes sur les trajectoires budgétaires et fiscales. **94 % des investisseurs** estiment que **l'environnement politique et institutionnel français** pourrait présenter des **risques modérés ou significatifs** dans l'année à venir. De plus, **77 %** des répondants déclarent **ne pas avoir confiance** dans la capacité du gouvernement à engager les réformes structurelles jugées nécessaires avant les prochaines échéances électorales.

Ces éléments se reflètent dans les **anticipations économiques**. **55 % des investisseurs** considèrent que la situation économique en France **s'est dégradée** l'an dernier, en hausse de 9 points par rapport à notre dernier baromètre. À horizon deux à trois ans, **41 % anticipent même une poursuite de cette dégradation**. Dans le même temps, le **Net Promoter Score (NPS¹)** de la France en tant que destination d'investissement pour les entreprises américaines reste **très négatif à -36 %**, malgré une légère amélioration par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, **la perception de la France par les maisons-mères américaines continue de s'éroder** : seuls **30 % des répondants** jugent aujourd'hui l'image de la France bonne ou excellente par rapport aux autres destinations européennes. C'est 9 points de moins que l'an dernier, 34 points de moins que 2022, et un retour au niveau de 2017.

59 % des répondants estiment que le **contexte macroéconomique de la France** n'a pas eu d'impact significatif sur leurs projets cette année. Toutefois, les investisseurs font état d'un **attentisme** croissant dans les décisions d'investissement. La part des investisseurs identifiant un impact négatif a doublé, atteignant **35 % cette année, en hausse de 20 points sur un an**.

Malgré ce contexte compliqué, les **atouts structurels de la France demeurent largement reconnus**. La **qualité des infrastructures**, la **capacité d'innovation**, le **niveau de qualification de la main-d'œuvre** et la **qualité de vie** continuent d'être identifiés comme des facteurs différenciants. L'**écosystème technologique et de recherche** conserve une appréciation favorable, avec **77 % d'opinions positives ou très positives**. Ces atouts prennent une importance croissante dans des domaines stratégiques tels que **l'intelligence artificielle** et **l'informatique quantique**. L'impact de l'IA sur la performance des entreprises est ainsi reconnu par **87 % des investisseurs**. La **capacité de la France à accompagner ces transformations** est perçue de manière positive, les investisseurs faisant toutefois apparaître des attentes en matière de **financement**, de **cadre réglementaire** et de **soutien au développement de projets**.

¹ Net Promoter[®] est une marque déposée par Bain & Company, Inc., Fred Reichheld et Satmetrix Systems, Inc. Le Net Promoter Score (NPS[®]) mesure la propension à recommander un pays, une entreprise ou un produit à travers une unique question : « recommanderiez-vous ce pays, ce produit ou cette entreprise à vos amis ou à vos collègues ? ». Les répondants attribuent en réponse une note de 0 à 10 qui permet de les classer en trois catégories : les prescripteurs (9-10), les neutres (7-8) et les détracteurs (6 et moins). Le NPS[®] correspond à la différence entre les pourcentages de « prescripteurs » et de « détracteurs »

Parallèlement, plusieurs **freins structurels** continuent de peser sur l'attractivité du pays. Le **coût global de la main-d'œuvre**, la **législation sociale**, la **stabilité politique**, le **coût des licenciements**, la **complexité administrative et réglementaire** ainsi que le **climat social** figurent parmi les principaux **facteurs de préoccupation** exprimés par les investisseurs. En conséquence, **90 % des répondants** estiment que l'amélioration de l'attractivité de la France passe par **l'engagement de réformes structurelles**, en priorité la **simplification administrative et réglementaire** et la **réduction des charges fiscales et sociales**.

La **transition écologique** demeure par ailleurs un enjeu central. **31 % des investisseurs** estiment que les actions menées par les pouvoirs publics ont un **impact positif sur l'attractivité de la France**, tandis que **49 %** considèrent qu'elles n'ont **pas d'impact**. La **politique énergétique française**, et notamment la **relance du nucléaire**, suscite des appréciations relativement positives : **25 % des répondants** perçoivent un impact **positif** contre seulement **3 %** qui perçoivent un impact **négatif**. Certains investisseurs citent le regain d'attractivité de la France pour les investissements dans l'industrie lourde et les data centers.

À l'international, l'évolution de la **politique commerciale américaine**, en particulier en matière de droits de douane, ainsi que la détérioration des **relations transatlantiques**, constituent un facteur supplémentaire d'incertitude. **51 % des investisseurs** estiment que ces tensions ont un **impact négatif sur leurs activités et leurs investissements** en France. Une majorité d'investisseurs interrogés évoquent des **perturbations sur les chaînes d'approvisionnement**, et une **hausse du coût des matières premières**, ces tensions contribuant à une **pression accrue sur les prix**.

Dans ce contexte, marqué à la fois par des **incertitudes persistantes** et par la **résilience d'atouts structurels reconnus**, l'AmCham France réaffirme sa volonté de poursuivre un dialogue constructif avec les pouvoirs publics et la société civile, afin de **préserver et de renforcer l'attractivité de la France** pour les investisseurs internationaux.

C'est dans cette perspective qu'elle formule les **cinq recommandations suivantes** :

- **Sécuriser l'attractivité du marché français** dans un contexte politique et géopolitique bouleversé
- Rétablir la confiance par un véritable **choc de simplification administrative**
- Restaurer la compétitivité au travers d'une **fiscalité allégée, plus lisible et prévisible**
- Repositionner la **transition écologique** comme un levier différenciant de compétitivité française
- Capitaliser sur **l'excellence du système de formation français** et mieux retenir les talents

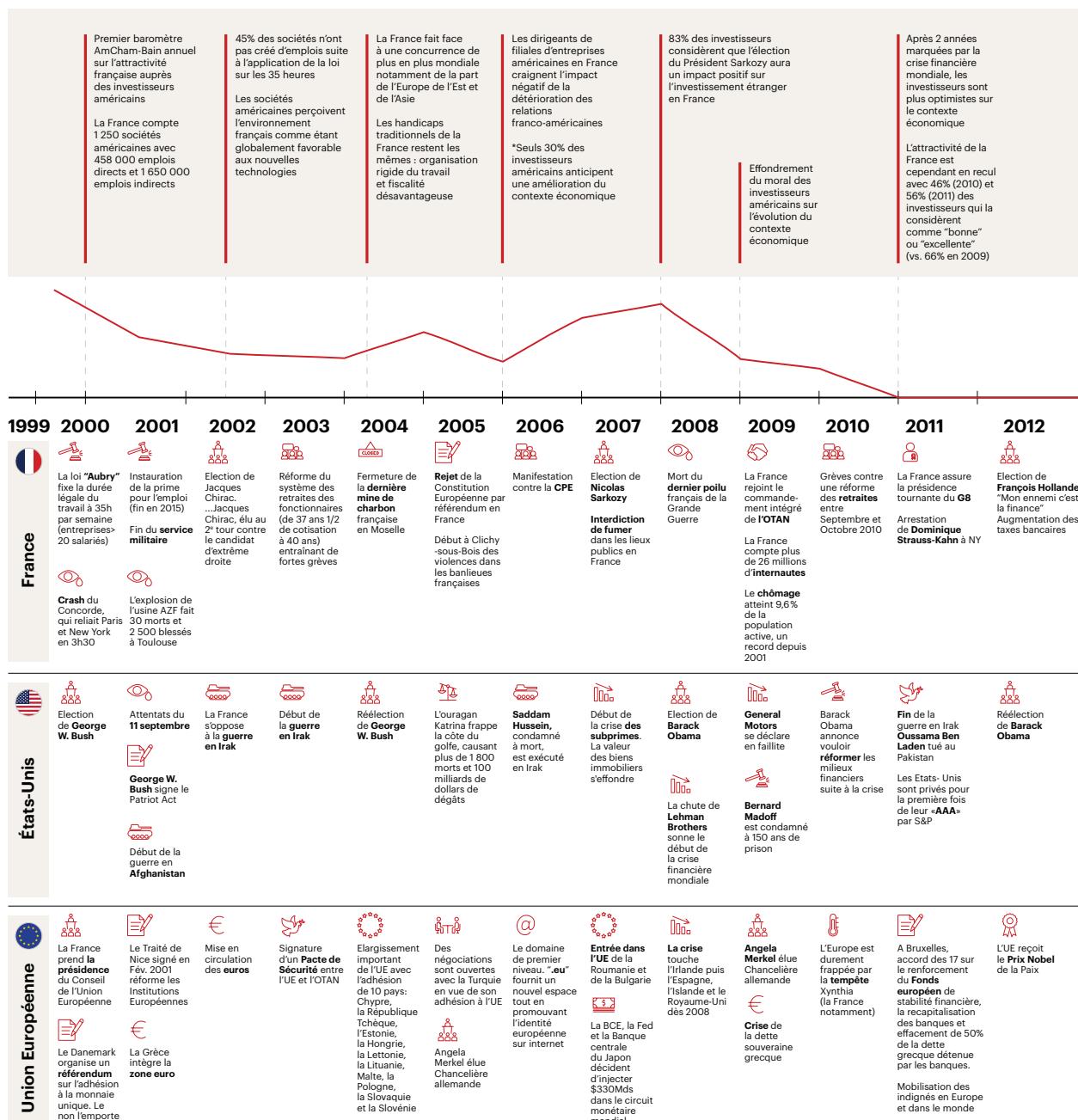
Mickaël Locoh – Président de l'AmCham France

Vice President Southern Europe & Africa chez Steelcase

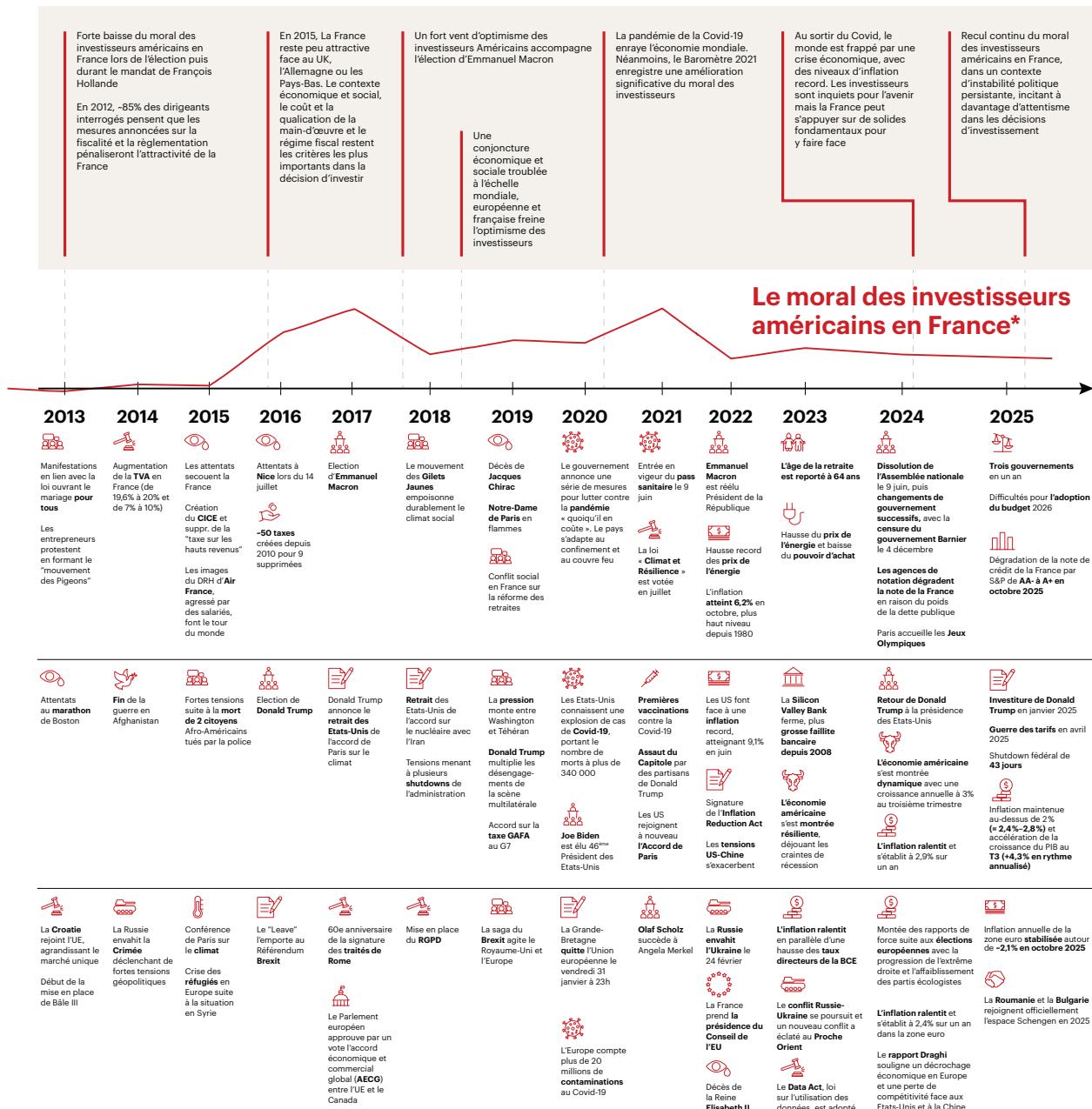
Marc-André Kamel – Vice-Président de l'AmCham France

Associé Senior et Directeur chez Bain & Company

26 ans d'attractivité de la France auprès des investisseurs américains



26^e édition du Baromètre AmCham-Bain

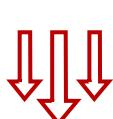


Note : *Réponse à la question « Pensez-vous que l'évolution du contexte économique en France pour votre secteur d'activité dans les 2-3 ans à venir sera.. » (Positive / Neutre / Négative)

Sources : Le Monde, les Echos, Paris Match, La Croix, France 24, Europa.eu

Baromètre 2026 sur le moral des investisseurs américains en France

Les 6 chiffres à retenir de cette 26^e édition :



-36%

C'est le NPS* de la **France en tant que destination d'investissement** pour les entreprises américaines

- | Les investisseurs demeurent préoccupés par l'instabilité politique, la fiscalité et la lourdeur administrative, mais reconnaissent les atouts historiques français dont la qualité de sa main-d'œuvre et de ses infrastructures



41%

C'est la part des investisseurs qui anticipent **une évolution négative du contexte économique** en France dans les 2 à 3 prochaines années

- | Ce niveau, deux fois supérieur aux anticipations positives (17 %), confirme l'ancrage d'un pessimisme durable quant à la trajectoire économique de la France à moyen terme, dans un contexte marqué par l'instabilité politique et géopolitique



94%

C'est la part des investisseurs qui estiment que **l'environnement politique et institutionnel** français pourrait présenter des risques dans l'année à venir

- | Ce niveau souligne une inquiétude durable face au manque de visibilité réglementaire et budgétaire, accentuée par l'instabilité politique et l'incertitude sur la mise en œuvre des réformes

*Net Promoter® est une marque déposée par Bain & Company, Inc., Fred Reichheld et Satmetrix Systems, Inc. Le Net Promoter Score (NPS®) mesure la propension à recommander un pays, une entreprise ou un produit à travers une unique question : « recommanderiez-vous ce pays, ce produit ou cette entreprise à vos amis ou à vos collègues ? ». Les répondants attribuent en réponse une note de 0 à 10 qui permet de les classer en trois catégories : les prescripteurs (9-10), les neutres (7-8) et les détracteurs (6 et moins). Le NPS® correspond à la différence entre les pourcentages de « prescripteurs » et de « détracteurs »



77%

C'est la part des investisseurs qui estiment ne pas avoir confiance dans la capacité du **gouvernement à mettre en œuvre les réformes jugées prioritaires avant les prochaines élections présidentielles**

| Ce niveau reflète une dégradation de la crédibilité réformatrice de l'exécutif, alimentée par l'instabilité politique, les contraintes budgétaires accrues et l'absence de visibilité sur la trajectoire des finances publiques



77%

C'est la part des investisseurs ayant une vision positive ou très positive de **l'écosystème d'innovation** français

| Ce niveau, stable sur un an, confirme la résilience de cet atout structurel, les investisseurs reconnaissant la qualification de la main-d'œuvre française, en particulier des ingénieurs et la qualité des infrastructures technologiques



66%

C'est la part des investisseurs ayant une vision positive ou très positive du **système de formation professionnelle** en France

| Ce niveau souligne que le système de formation professionnelle reste bien perçu par les investisseurs, tout en révélant des attentes croissantes concernant l'adéquation des compétences aux besoins des entreprises, de disponibilité de la main-d'œuvre et de préparation aux métiers de demain, en particulier dans le digital et la transition énergétique



Attractivité de la France



Projections sur le contexte économique

La perception des investisseurs américains à l'égard du contexte économique français continue de se détériorer

55 % estiment que la situation s'est dégradée par rapport à l'an dernier, soit une hausse de **9 points** par rapport à l'appréciation du Baromètre 2025. Cette année, seulement **16 %** des répondants estiment que l'évolution du contexte économique a été positive, soit une baisse de **54 points** depuis 2022. C'est le niveau de perception négative le plus élevé, et le niveau de perception positive le plus faible depuis 2022.

À horizon deux à trois ans, seuls **17 %** anticipent une amélioration (**-2 points** sur un an), tandis que **41 %** prévoient une nouvelle dégradation. Le niveau d'anticipation positive atteint ainsi son **plus bas niveau depuis dix ans**, le contexte économique continuant d'être majoritairement perçu comme un facteur de risque, et non comme un moteur d'investissement.

Cette perception s'explique par la **persistance de l'instabilité politique, un environnement réglementaire et fiscal jugé contraignant**, ainsi qu'un **contexte géopolitique mondial tendu**. La fiscalité, perçue comme élevée et peu prévisible, et l'accumulation des contraintes réglementaires pèsent sur les décisions d'investissement et alimentent un **climat d'attentisme et de prudence**. Une forte incertitude est exprimée pour les **2 à 3 prochaines années**.

Cette incertitude diffère selon les secteurs. De nombreux secteurs subissent une **pression accrue sur les marges**, en raison de la hausse des coûts du travail, des intrants et de l'énergie. D'autres conservent toutefois des perspectives plus favorables, en particulier **l'énergie**, portée par le **nucléaire** et le **GNL**, ainsi que le tourisme et les loisirs après les Jeux Olympiques. **L'aéronautique** et la **défense** bénéficient également du contexte géopolitique et de la reprise progressive de l'aviation civile.

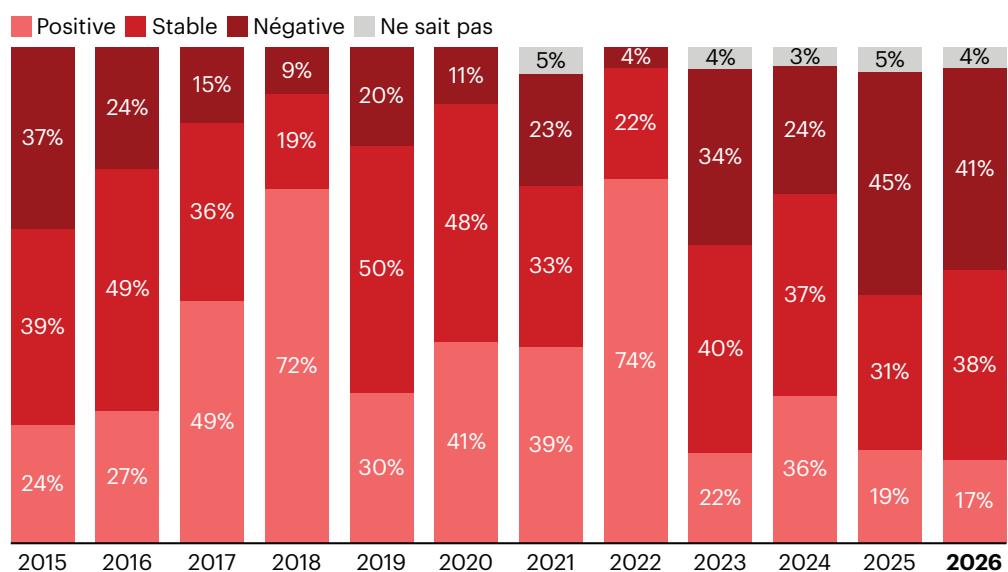
À l'inverse, l'**immobilier**, la **construction** et l'**automobile** restent durablement pénalisés. La **chimie** évolue à des niveaux d'activité historiquement faibles, tandis que l'**agroalimentaire** et l'**industrie pétrolière** font face à des pressions persistantes sur les volumes et les marges. Dans la **santé et la pharmacie**, la hausse structurelle des besoins liée au vieillissement de la population est compensée par des **budgets contraints** et un **cadre réglementaire plus restrictif**, limitant fortement l'innovation.

Dans l'ensemble, les anticipations des investisseurs américains reflètent un **environnement marqué par de fortes incertitudes et une prudence accrue** vis-à-vis de l'économie française, en cohérence avec des **perspectives économiques globales dégradées**.

« **Le manque de cap stratégique, la fiscalité élevée et une instabilité politique chronique pénalisent durablement l'économie et la capacité à se projeter.** »

—**Associé, Conseil juridique**

Graphique 1 : Pensez-vous que l'évolution du contexte économique en France pour votre secteur d'activité dans les 2-3 ans à venir sera... ?



Note : En pourcentage de réponses

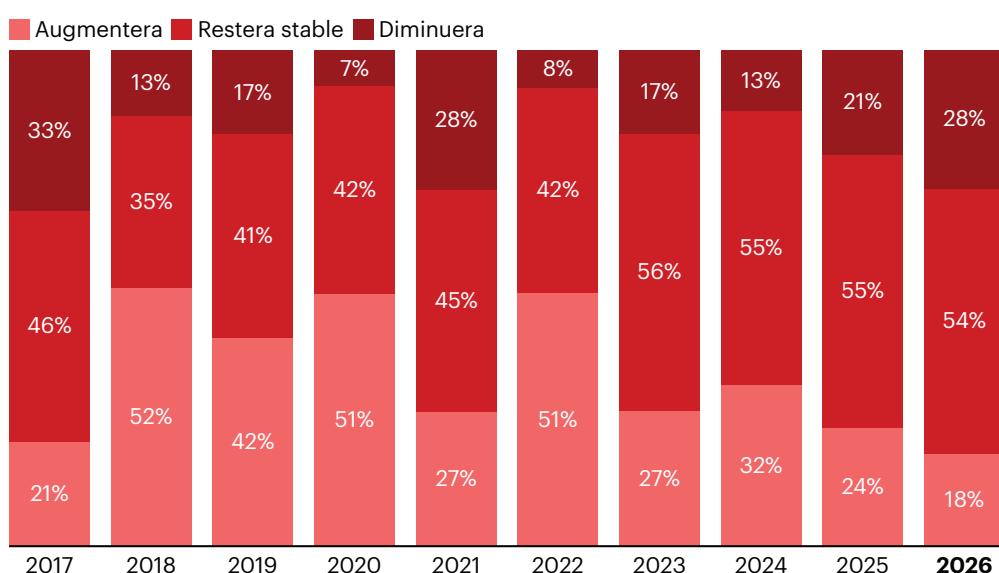
Les décisions d'emploi traduisent un attentisme croissant des investisseurs

54 % des investisseurs américains indiquent que leurs **effectifs en France devraient rester stables** à horizon deux à trois ans. Cette position s'explique par un **niveau élevé d'incertitude économique et politique**, qui limite la visibilité et conduit les entreprises à **geler les recrutements et à limiter les remplacements** de départs à la retraite. Plusieurs répondants soulignent également que les **investissements nécessaires**, notamment liés à l'**intelligence artificielle** et à la **transformation des modèles opérationnels**, sont en partie financés par des **efforts accrus de productivité et d'optimisation des effectifs**.

Parallèlement, 28 % des répondants anticipent une **diminution de leurs effectifs**, en hausse de **7 points** par rapport à l'an passé. Cette évolution traduit des **logiques de rationalisation des coûts** dans les secteurs les plus exposés à la dégradation des conditions de marché, comme la **logistique** et la **chimie**. Dans ce contexte, certains acteurs envisagent des **arbitrages géographiques** ou des **développements hors de France**, en raison de **coûts de main-d'œuvre jugés élevés**.

Seulement 18 % des répondants font état de **hausses ciblées d'effectifs**, liées à la croissance de secteurs comme l'**aéronautique** et la **défense** ou à des opérations récentes d'**acquisition**. Le niveau d'anticipation positive atteint ainsi son **taux le plus bas depuis 2017**.

Graphique 2 : Dans les 2-3 ans à venir, pensez-vous que le nombre de salariés de votre entreprise en France... ?



Note : En pourcentage de réponses

Attractivité de la France pour les investisseurs américains

La perception de la France continue de s'éroder malgré les nombreux atouts que le pays conserve aux yeux des maisons-mères américaines

Seulement 30 % des investisseurs américains interrogés cette année notent une perception positive de la France auprès de leur maison-mère, en **recul de 9 points** par rapport à l'an dernier. Cette dégradation s'explique principalement par les **inquiétudes liées à la trajectoire budgétaire** et à l'**instabilité politique**, qui fragilisent la lisibilité d'une politique pro-business jusqu'ici appréciée.

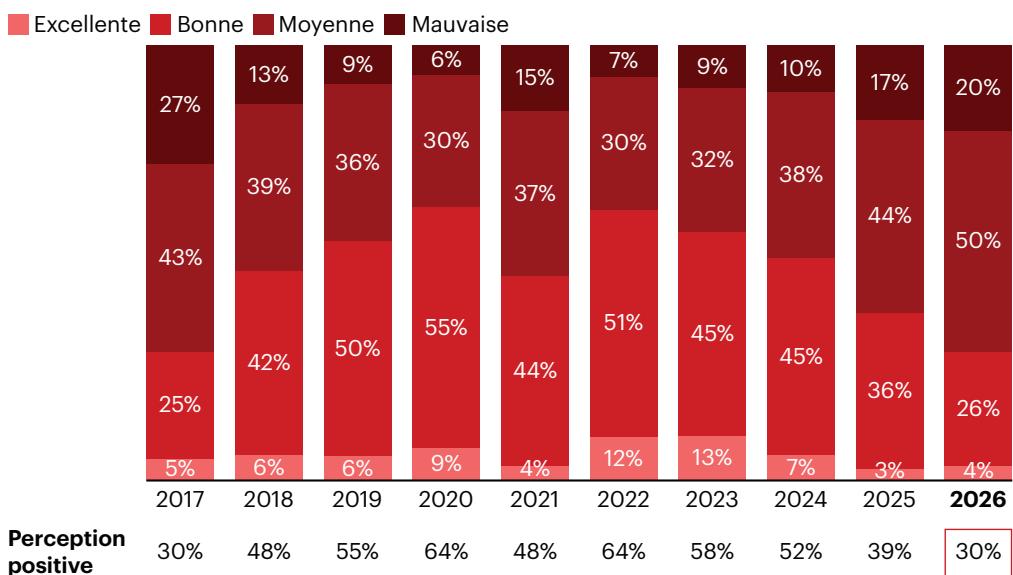
Les investisseurs identifient de manière récurrente plusieurs **faiblesses structurelles**. Le **niveau de fiscalité**, jugé élevé et imprévisible, la **complexité administrative et du droit du travail**, la **rigidité du marché de l'emploi** et le **coût du travail**, supérieur à celui observé dans d'autres pays européens, pèsent sur l'attractivité du pays. Ces éléments orientent certains **arbitrages d'investissement** vers d'autres destinations européennes, notamment l'**Allemagne**, le **Royaume-Uni**, l'**Italie** ou l'**Espagne**.

La France conserve néanmoins des **atouts reconnus**. La **qualité de vie**, la **qualité et la disponibilité des talents**, l'**excellence de la formation et de la recherche**, la **capacité d'innovation**, la **qualité des infrastructures**, l'**accès à une énergie décarbonée** et la **position géographique centrale** au sein de l'Union européenne sont régulièrement cités. Le pays reste perçu comme une **terre d'innovation** et une **destination d'investissement de long terme**, notamment dans les secteurs de la **technologie**, de la **santé**, de l'**énergie**, de la **culture** et du **tourisme**.

« La France dispose d'atouts majeurs en termes de talents, d'infrastructures et de position géographique, mais ceux-ci sont contrebalancés par des risques politiques et sociaux élevés. »

—DG Délégué, Banque / Assurance

Graphique 3 : Selon vous, quelle est la perception de la France par votre maison-mère par rapport à d'autres destinations d'investissement en Europe ?



Note : En pourcentage de réponses

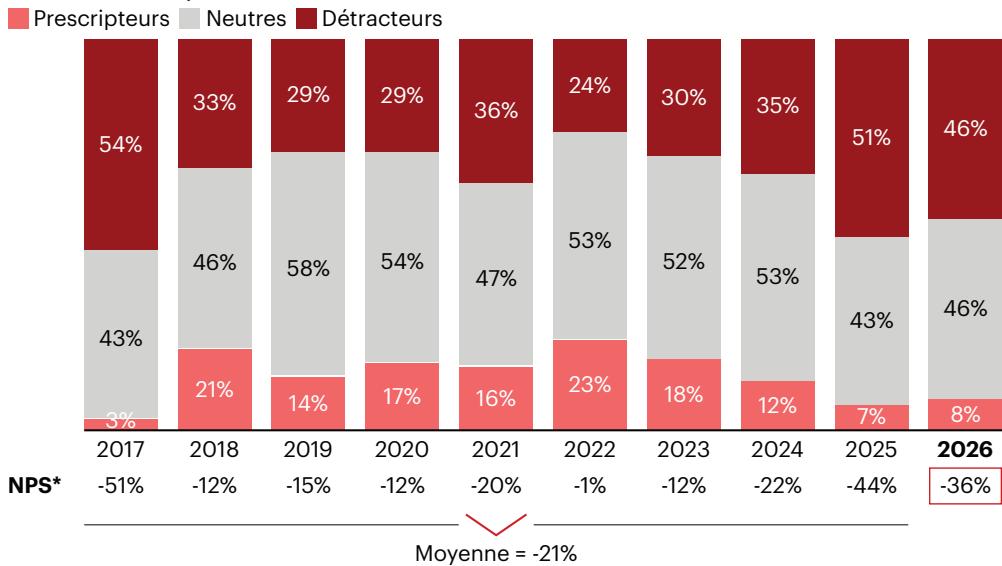
Le NPS de la France comme destination d'investissement reste très négatif malgré une légère amélioration cette année

Malgré une amélioration très limitée par rapport à 2025, le score NPS de la France s'établit à un niveau proche des plus bas historiques (-36%). Cette évolution est portée par une **hausse de 1 point de la part des promoteurs** (notes de 9 ou 10) et par un **recul de 5 points de la part des détracteurs** (notes inférieures ou égales à 6).

Ce NPS confirme la **tendance baissière entamée en 2022**. Il se rapproche ainsi des épisodes de fort mécontentement des dirigeants d'entreprise, notamment celui observé en 2017 (NPS à -51 %) dans un contexte alors marqué par une vive contestation des politiques fiscales du gouvernement.

Les investisseurs continuent d'identifier des **freins structurels** à l'investissement en France. La **complexité administrative et réglementaire**, le **coût du travail et sa rigidité**, ainsi qu'un **environnement fiscal jugé élevé, instable et imprévisible**, sont régulièrement cités comme des obstacles majeurs. Le **climat social**, perçu comme tendu, figure également parmi les axes d'amélioration prioritaires pour renforcer l'attractivité du pays auprès des entreprises américaines.

Graphique 4 : Sur une échelle de 0 à 10, recommanderiez-vous la France à une entreprise américaine cherchant à s'implanter à l'étranger ? (10 étant la meilleure note)

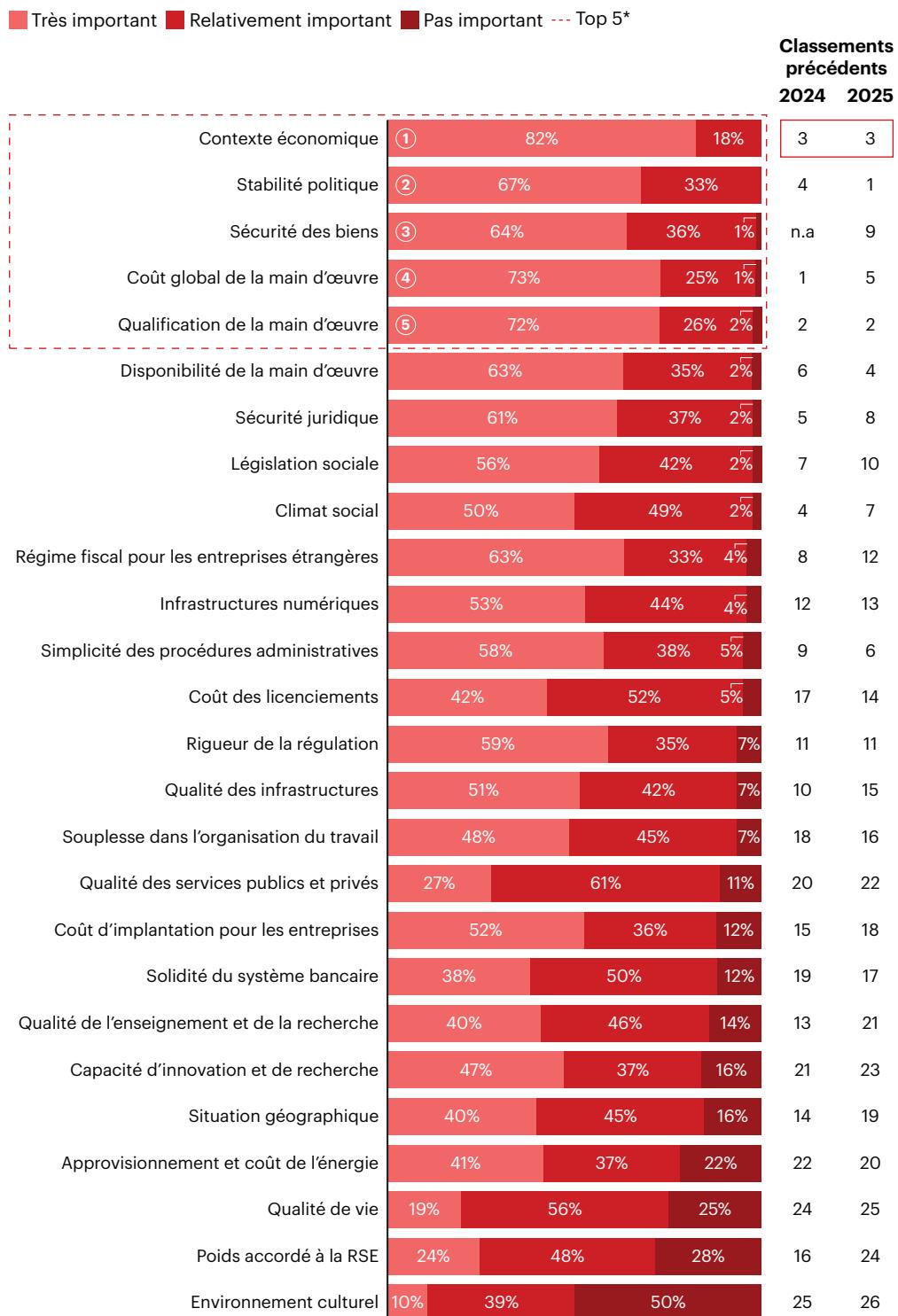


Notes : *Net Promoter Score (NPS) = % prescripteurs (note de 9 à 10) - % détracteurs (note de 0 à 6) ; En pourcentage de réponses

Quels sont les principaux critères d'investissement des entreprises américaines en France ?

Le **Top 5 des critères d'investissement** pour les entreprises américaines évolue de nouveau cette année. Le **contexte économique** progresse de la troisième place du classement à la **première**, passant avant la **stabilité politique**, qui reste néanmoins un critère clé. La **sécurité des biens** passe de la neuvième place à la troisième, s'expliquant par un **contexte d'instabilité géopolitique croissante**, marqué par la multiplication des **tensions** et des **conflits armés**, qui renforce la sensibilité des investisseurs aux risques opérationnels et patrimoniaux. Le **coût de la main-d'œuvre** gagne une place en quatrième position, tandis que la **qualification des talents** perd trois places pour atteindre la cinquième position. Ces évolutions reflètent un **environnement économique et géopolitique incertain**, qui conduit les entreprises à **rationaliser leurs dépenses**.

Graphique 5 : Quelle est l'importance des facteurs suivants dans les décisions d'investissements de votre groupe ?



Notes : En pourcentage de réponses ; *Classement = Très important + Relativement important. Lorsque 2 critères sont ex-aequo, la proportion de « très important » est utilisée pour les départager

Comment les investisseurs notent-ils la France sur ces critères ?

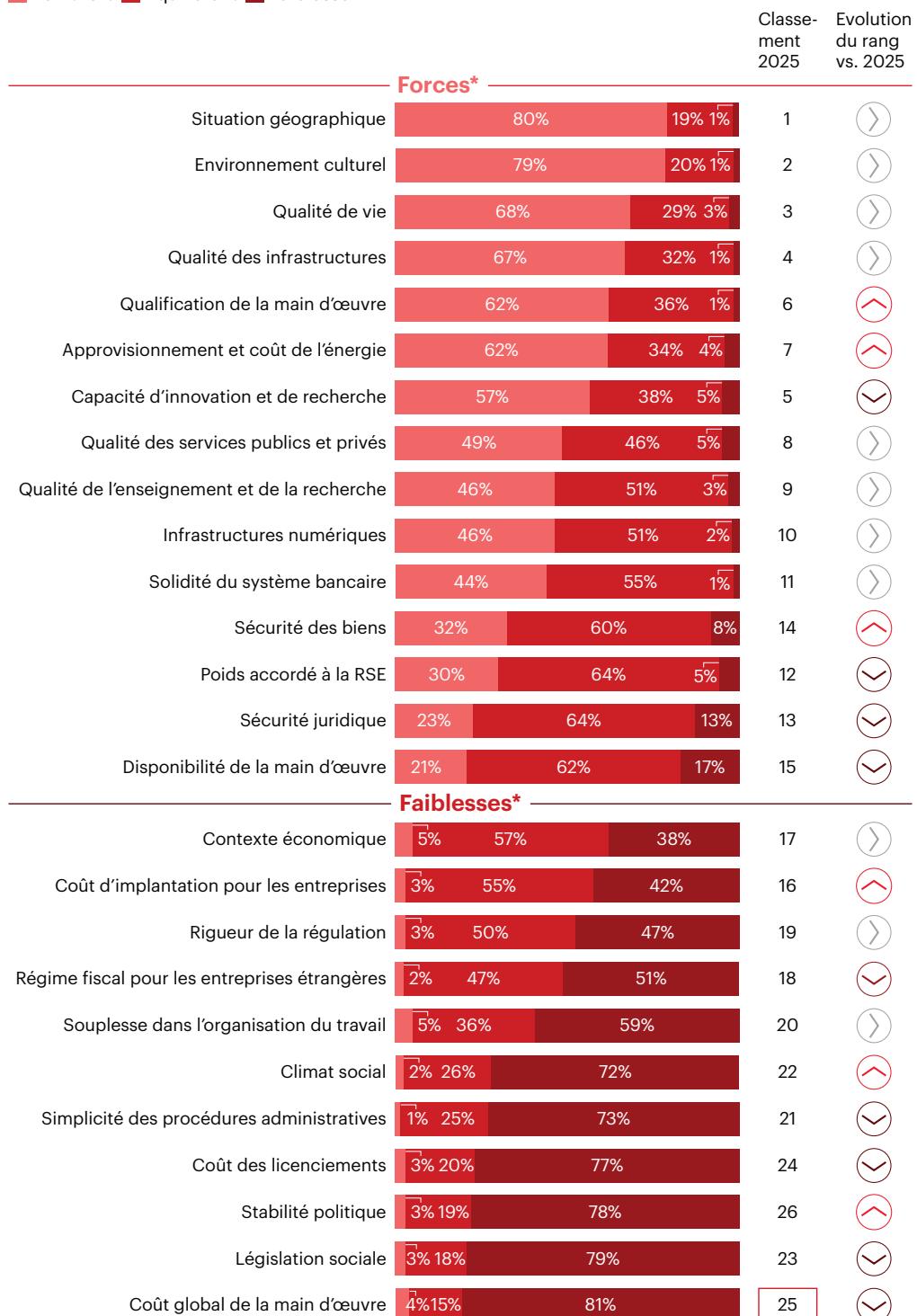
Par rapport aux autres pays européens, la France apparaît bien **positionnée sur plusieurs critères clés d'investissement**. La **qualification de la main-d'œuvre** figure parmi les **principales forces**. Les investisseurs soulignent la **qualité des talents**, notamment celle des ingénieurs. La **capacité d'innovation, la qualité des infrastructures**, ainsi que la **solidité du système de recherche**, notamment via le Crédit d'Impôt Recherche (CIR), continuent également d'être perçues comme des atouts différenciants.

Les **fondamentaux historiques** de la France restent par ailleurs bien évalués. La **situation géographique, l'environnement culturel** et la **qualité de vie** demeurent des points forts, régulièrement cités par les investisseurs américains dans leurs arbitrages.

À l'inverse, les investisseurs pointent du doigt des **faiblesses structurelles** du pays. Le **coût global de la main-d'œuvre** ressort cette année comme la **première faiblesse**, suivie par la **législation sociale** et la **stabilité politique**, confirmant des irritants récurrents pour les entreprises.

Graphique 6 : Comment se positionne la France par rapport aux autres pays européens sur les critères suivants ?

■ Point fort ■ Equivalent ■ Faiblesse



Notes : En pourcentage de réponses ; *Force si proportion de points forts > points faibles ; Faiblesse si proportion de points faibles > points forts ; Classement des Forces = % points forts, classement des Faiblesses = % points faibles

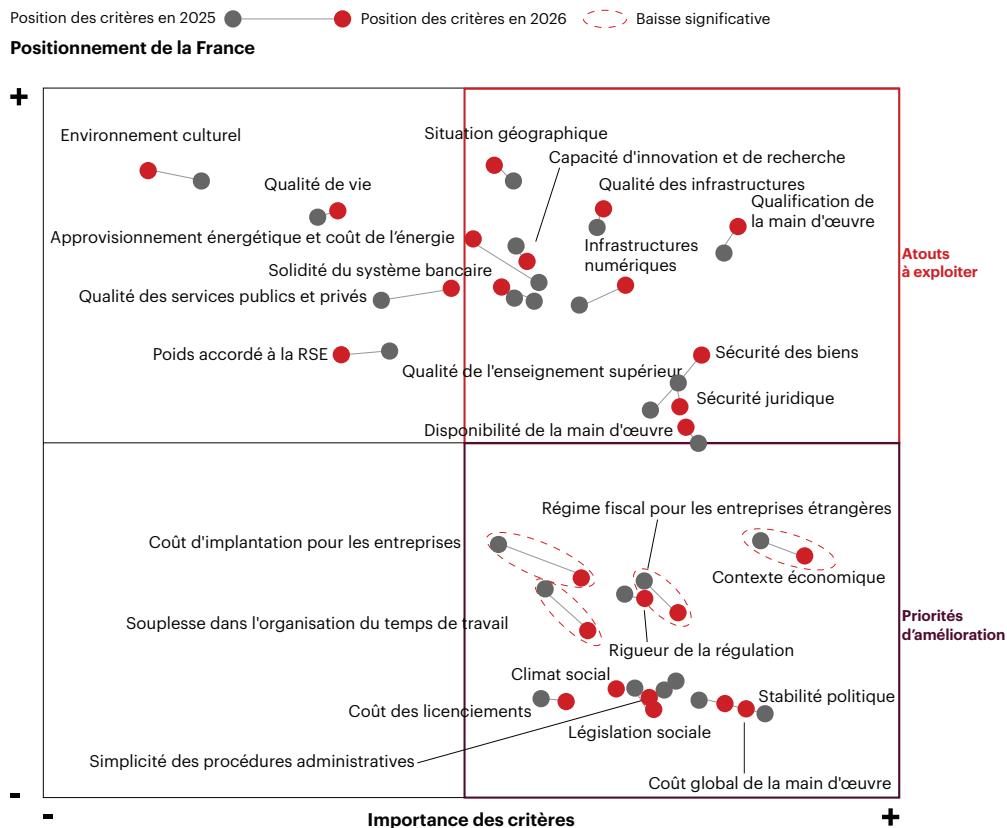
Si les critères d'investissement évoluent sensiblement cette année, la lecture d'ensemble reste stable : les atouts de la France demeurent des atouts reconnus, et ses fragilités persistent

Le pays conserve ses **atouts structurels**, notamment sa **situation géographique**, la **qualification de la main-d'œuvre**, la **qualité des infrastructures** et sa **capacité d'innovation**.

Les **axes d'amélioration identifiés** restent également inchangés. Le **coût global de la main-d'œuvre**, la **législation sociale**, le **coût des licenciements** et la **simplicité des procédures administratives**, ainsi que le **climat social** continuent de peser sur l'attractivité du pays.

L'évolution la plus notable concerne toutefois un **recul marqué sur certains critères clés**. Le **contexte économique** et le **régime fiscal pour les entreprises étrangères** se dégradent dans les perceptions, rejoignant les facteurs identifiés comme pénalisants pour les décisions d'investissement. Ces évolutions s'inscrivent dans le prolongement de l'**instabilité gouvernementale récente**, qui affecte la lisibilité du cadre d'investissement.

Graphique 7 : Evolution de la position de la France sur un an



Notes : Position de la France = % points forts - % points faibles, Importance des critères = % très important - % pas important

Sur 15 ans, la perception de la France devient de plus en plus contrastée

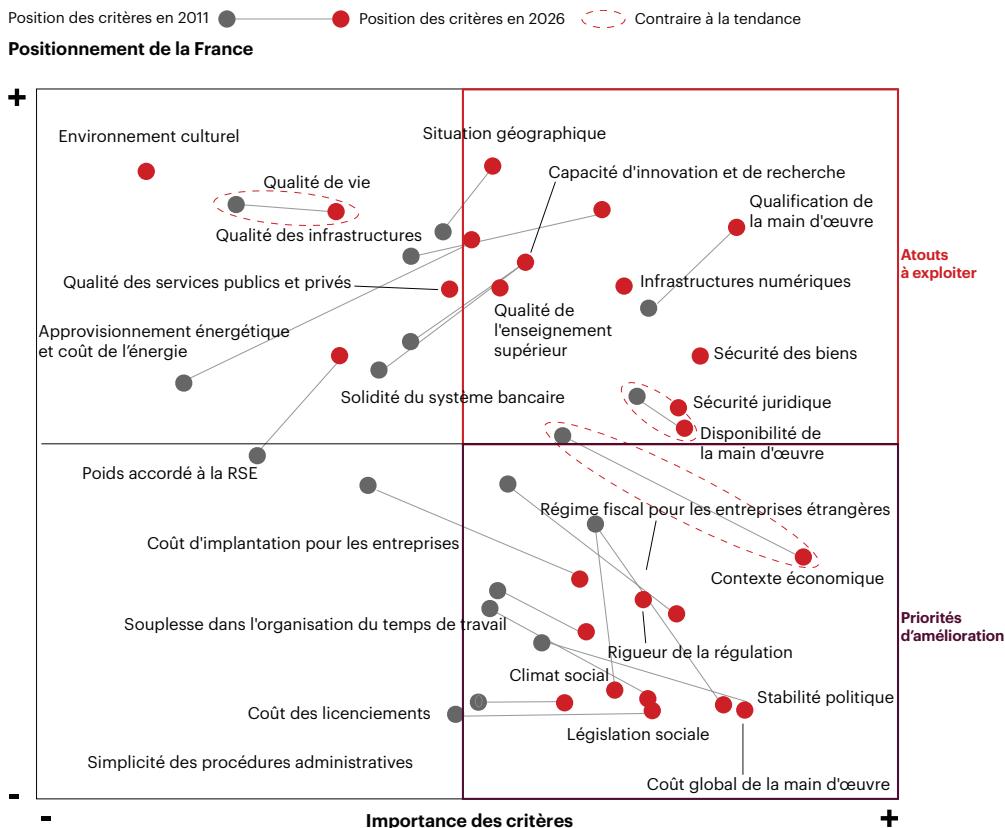
Au cours des **15 dernières années**, la perception de la France par les investisseurs américains fait apparaître une **polarisation progressive**. Les **principaux atouts du pays sont globalement préservés**, tandis que les **faiblesses structurelles s'aggravent**.

Les investisseurs continuent d'identifier des forces stables : la **capacité d'innovation et de recherche**, ainsi que la **qualité de vie**. La **qualité des infrastructures**, la **qualification de la main-d'œuvre**, et la **sécurité juridique** demeurent différenciants dans les décisions d'investissement.

Du côté des faiblesses, la perception des investisseurs s'est **nettement détériorée** sur la majorité des critères. La **stabilité politique**, le **climat social**, la **complexité des procédures administratives**, ainsi que les **coûts liés à l'implantation et à la main-d'œuvre**, apparaissent plus défavorablement évalués qu'en 2011. À l'inverse, la **législation sociale**, notamment en matière d'emploi et de licenciement, se distingue par une perception globalement stable sur la période.

Deux évolutions marquent toutefois une inflexion. La **disponibilité de la main-d'œuvre**, historiquement identifiée comme un point fort, enregistre un recul marqué et se rapproche des seuils généralement associés aux facteurs de fragilité. Par ailleurs, le **contexte économique** se dégrade sensiblement dans les perceptions et figure désormais parmi les critères pesant sur l'attractivité du pays.

Graphique 8 : Evolution de la position de la France depuis 2011



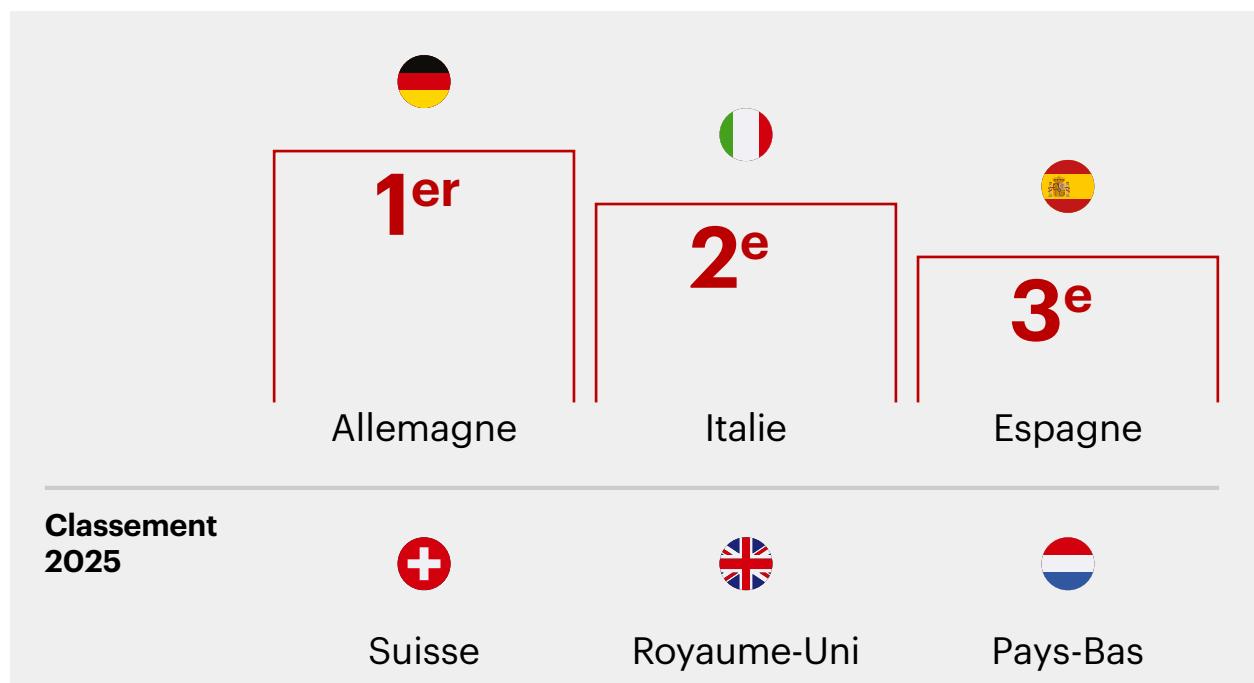
Notes : Position de la France = % points forts - % points faibles, Importance des critères = % très important - % pas important

Comparaison de l'attractivité de la France avec les autres pays d'Europe

La France s'inscrit dans un écosystème européen concurrentiel

Q : Quels sont les pays européens qui font concurrence à la France sur ces facteurs ?

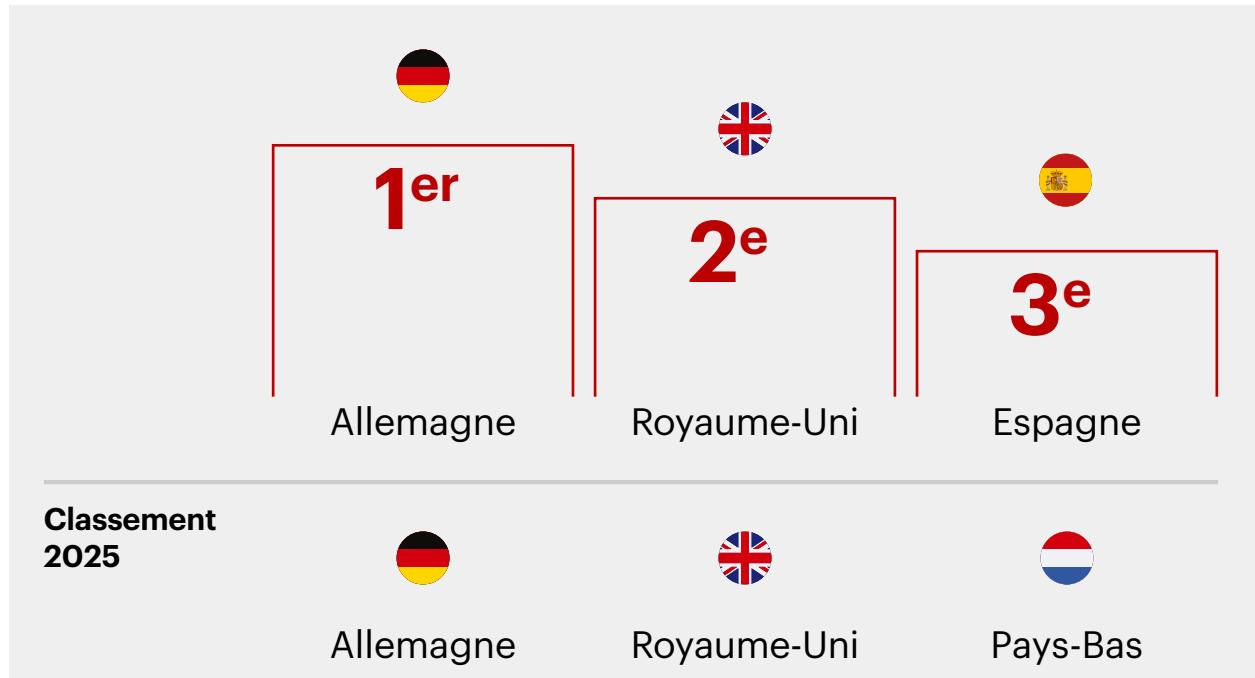
1 | Contexte Macroéconomique



Pour les investisseurs américains, la France demeure perçue comme une **économie diversifiée**, dotée d'un **marché de grande taille** et d'une **position stratégique au cœur de l'Europe**. Dans leurs décisions d'implantation, **nos répondants mentionnent** qu'ils la comparent à d'autres pays européens présentant des caractéristiques économiques et structurelles distinctes.

S'agissant de l'Allemagne, **nos répondants mentionnent** la **profondeur de son tissu industriel et de PME**, sa **capacité à investir dans l'innovation**, sa **gestion budgétaire** ainsi qu'une meilleure perception cette année de la **solidité de son environnement économique**. Concernant l'Italie, **les répondants mentionnent** la **taille de son marché**, ainsi qu'une **amélioration progressive de sa stabilité politique et économique**. Ils soulignent également sa **capacité à engager des réformes structurelles** et à **soutenir certaines filières industrielles**, éléments perçus comme des facteurs favorables par les investisseurs interrogés. Enfin, l'Espagne est citée pour sa **croissance économique plus soutenue que la moyenne européenne**, sa **trajectoire budgétaire très favorable**, ainsi que pour la **taille significative de son marché**.

2 | Capital Humain



Si la **qualité de la main-d'œuvre française** est largement reconnue, la France reste en concurrence avec plusieurs **pays européens particulièrement attractifs en matière de capital humain**, au premier rang desquels figurent l'**Allemagne**, le **Royaume-Uni** et l'**Espagne**.

L'**Allemagne** se distingue par son **écosystème de R&D**, et par la qualité de ses **formations**, en particulier dans les filières techniques et industrielles, notamment à travers l'**apprentissage**. Le **Royaume-Uni**, bien qu'en retrait sur d'autres dimensions depuis le Brexit, conserve une position forte sur le critère du **capital humain**, grâce à un **système éducatif reconnu**, à la formation de profils polyvalents et à la **flexibilité de son marché du travail**. L'**Espagne** est mentionnée par les répondants pour sa **main-d'œuvre diversifiée, des compétences** reconnues, notamment linguistiques, et un **coût du travail compétitif**, soutenus par une **législation du travail relativement souple**.

La **maîtrise de l'anglais** et, plus largement, des **langues étrangères**, constitue par ailleurs un critère important pour les investisseurs américains interrogés.

3 | Coût et fiscalité



Dans leurs arbitrages sur les critères de **coût et de fiscalité**, nos répondants mentionnent plusieurs pays européens perçus comme particulièrement attractifs, notamment **l'Irlande, la Suisse et le Luxembourg**.

S'agissant de **l'Irlande**, les répondants soulignent un cadre fiscal particulièrement attractif pour les entreprises, caractérisé par un taux d'imposition sur les sociétés parmi les plus faibles en Europe (12,5 %), ainsi qu'une **fiscalité des revenus jugée plus avantageuse**.

Les avantages avancés pour l'ensemble de ces pays incluent des **taux d'imposition sur les sociétés compétitifs**, des **charges sociales plus limitées**, contribuant à un **coût total de la main-d'œuvre plus maîtrisé**.

Cette combinaison permet aux entreprises de **mieux contrôler leurs coûts d'exploitation** et, dans de nombreux cas, **d'offrir des rémunérations nettes plus élevées aux salariés**, renforçant ainsi **l'attractivité globale** de ces destinations pour les investisseurs internationaux.

4 | Qualité de vie et culture locale



Le cadre de vie et la culture locale offerts par la France sont largement reconnus par les investisseurs américains. Dans leurs évaluations, **nos répondants mentionnent** également plusieurs pays européens se distinguant par des **atouts spécifiques** sur ces critères, notamment **l'Italie, l'Espagne et la Suisse**.

S'agissant de **l'Italie**, les répondants mettent en avant la richesse de son patrimoine, la diversité de ses territoires ainsi que l'importance accordée à la qualité de vie et à la culture, éléments perçus comme des facteurs d'attractivité. Concernant **l'Espagne**, les répondants soulignent un **climat plus favorable**, un **coût de la vie plus modéré** ainsi que la **diversité de ses paysages et de ses sites touristiques**, contribuant à l'attractivité du pays sur ces dimensions. La **Suisse** est citée pour son **haut niveau de sécurité**, la **stabilité de son environnement politique** ainsi que son **niveau de vie élevé**, perçus comme des éléments différenciants en matière de cadre de vie.

Si ces critères de **qualité de vie et de culture locale** influencent les décisions d'installation des **personnes physiques**, les répondants indiquent qu'ils restent en revanche **secondaires dans les choix d'implantation des entreprises américaines**.

Attractivité de la France pour les collaborateurs étrangers

En dépit d'atouts reconnus, l'attractivité de la France pour les collaborateurs étrangers reste négative cette année

22 % des répondants indiquent qu'ils recommanderaient à leurs collaborateurs étrangers de s'installer en France, tandis que 29 % le déconseilleraient. Cela se traduit par un **NPS de -7 %**, confirmant une légère amélioration de l'attractivité du pays pour les personnes physiques par rapport à l'année dernière, avec un NPS de **-17 %**. Cette amélioration reste limitée, elle atténue une perception négative **sans marquer de réel retournement**.

La **fiscalité des particuliers** constitue le principal facteur explicatif : 81 % des répondants jugent les niveaux d'imposition excessifs, en particulier pour les **cadres dirigeants**. Plusieurs investisseurs soulignent que, malgré une **qualité de vie reconnue**, la **rémunération nette** apparaît peu attractive et les **interactions avec l'administration** sont souvent perçues comme complexes. L'**incertitude sur l'évolution du cadre fiscal** renforce cette prudence.

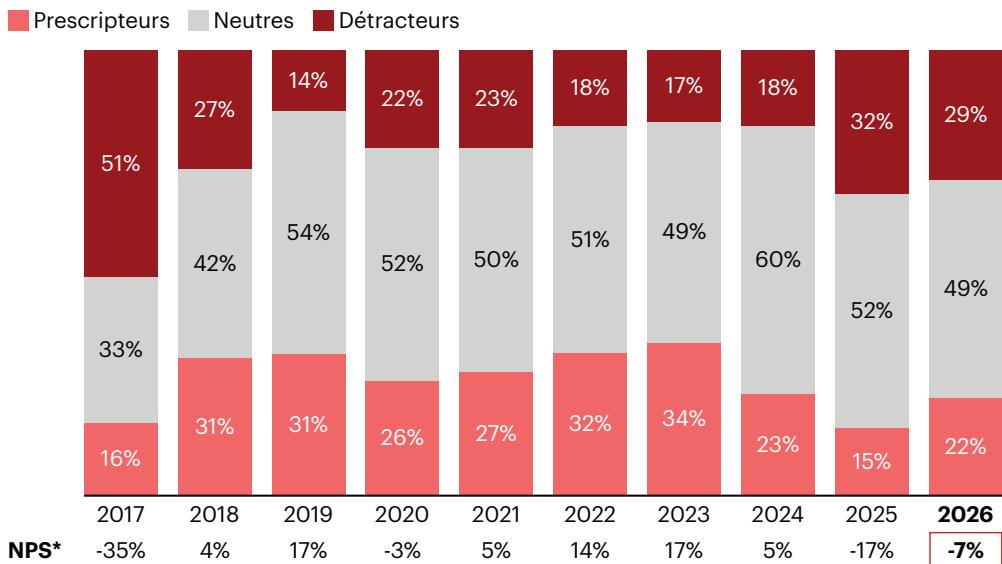
Les investisseurs continuent par ailleurs d'identifier d'autres **freins structurels persistants** : l'**instabilité politique** constitue une source de préoccupation pour 71 % d'entre eux et le **climat social** reste un irritant majeur pour 70 % des répondants.

Malgré ces réserves, la France conserve des **atouts largement reconnus**. La **qualité de vie**, l'**accès aux soins**, la **richesse culturelle**, la **qualité des infrastructures de transport et de communication** ainsi que l'**enseignement supérieur et de la recherche** restent appréciés. Ce dernier est cité comme un point fort par 69 % des répondants. Certains dispositifs, comme le **régime fiscal des impatriés**, sont également perçus positivement. Comme les années précédentes, les critères liés à la **garde et à la scolarité des enfants**, à la **facilité de déménagement** et à l'**emploi du conjoint** jouent un rôle secondaire dans l'évaluation globale de l'attractivité.

« Dans le contexte actuel, l'instabilité politique et l'imprévisibilité du cadre rendent la France peu attractive pour une installation internationale. »

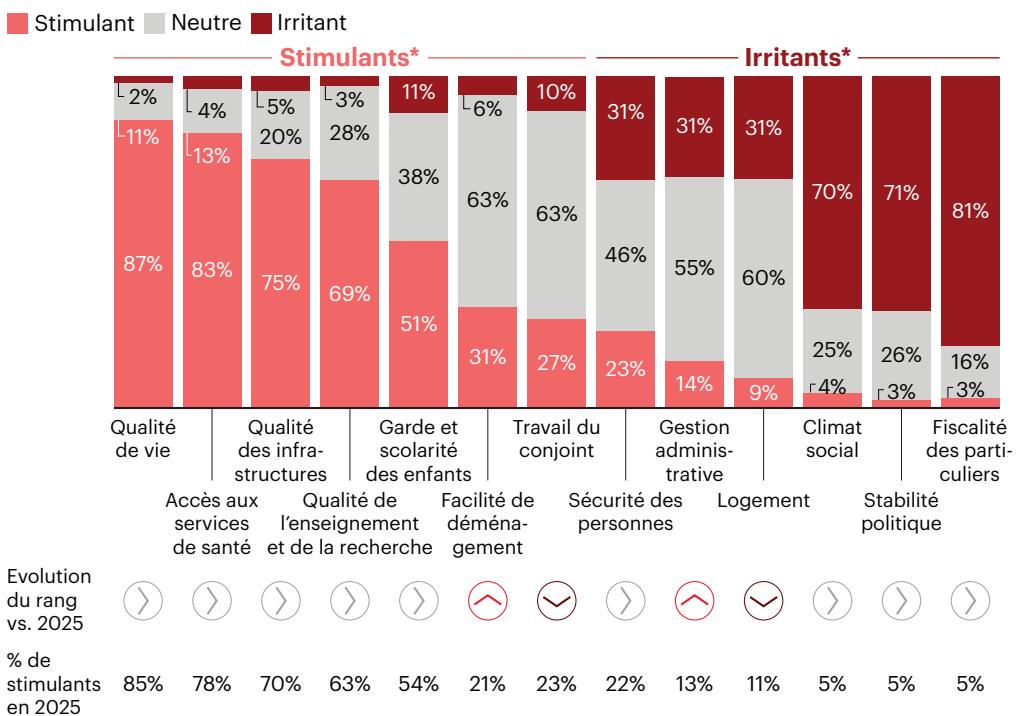
—**Directeur des affaires gouvernementales, Industrie pharmaceutique**

Graphique 13 : Sur une échelle de 0 à 10, recommanderiez-vous à des collaborateurs étrangers de venir s'installer en France ?



Note : *Net Promoter Score (NPS) = % prescripteurs (note de 9 à 10) - % détracteurs (note de 0 à 6)

Graphique 14 : Selon vous, ces facteurs sont-ils des « irritants » ou des « stimulants » de l'attractivité de la France pour des collaborateurs étrangers ?



Notes : *Stimulant si proportion de stimulant > irritant ; Irritant si proportion d'irritant > stimulant ; Classement des Stimulants = % stimulant, classement des Irritants = % irritant



Événements impactant l'attractivité de la France et les relations franco- américaines

Situation politique française

L'absence de majorité claire à l'Assemblée nationale, à l'issue de la dissolution de juin 2024, a durablement pesé sur le climat d'investissement en France

En 2025, l'**environnement politique français** demeure marqué par une **instabilité persistante**, dans le prolongement de la dissolution de l'Assemblée nationale en 2024 et de l'absence de majorité parlementaire claire. La **fragmentation du paysage politique** et les difficultés à faire adopter des **textes structurants** renforcent les incertitudes budgétaires et fiscales.

Cette situation réduit la **visibilité des entreprises**, en particulier sur l'évolution de leurs **charges fiscales** et sur le **calendrier des réformes**, conduisant certaines d'entre elles à **différer ou suspendre des projets d'investissement**. Les répondants indiquent que ces incertitudes suscitent des **préoccupations au sein des maisons-mères américaines**, notamment dans les secteurs les plus exposés aux décisions publiques et aux arbitrages budgétaires, comme l'**industrie pharmaceutique** ou les **activités fortement régulées**.

Dans ce contexte, les investisseurs expriment une inquiétude croissante sur la prévisibilité réglementaire et budgétaire

Cette année, **94 %** des investisseurs interrogés estiment que l'environnement **politique et institutionnel français** pourrait présenter des **risques modérés ou significatifs** dans l'année à venir. Les risques évoqués sont principalement d'ordres **financier et fiscal**, en lien avec le **niveau élevé de la dette publique**. L'absence de budget adopté fin 2025 renforce les craintes d'un **recours accru à la fiscalité des entreprises** pour contribuer à la résorption du déficit public. Ces préoccupations ont été accentuées par les débats autour de la **taxe dite « Zucman »**.

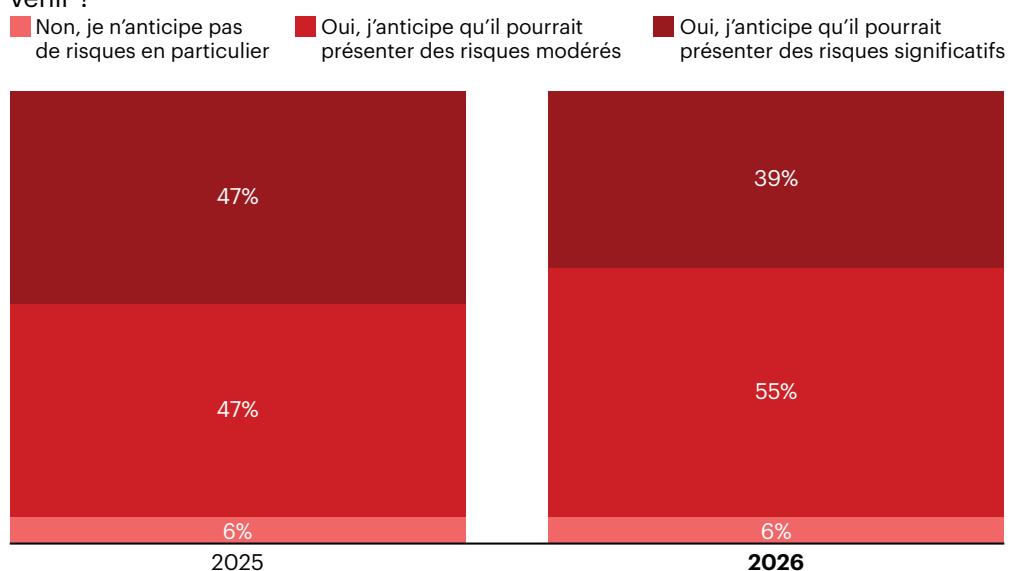
Au total, **82 %** des investisseurs se déclarent **inquiets ou très inquiets** quant à la stratégie budgétaire du gouvernement. Cette inquiétude porte moins sur le principe d'une hausse des prélèvements que sur le **manque de visibilité** concernant son **calendrier** et son **ampleur**, perçu comme un facteur d'incertitude supplémentaire pour les décisions d'investissement.

Certaines industries apparaissent particulièrement exposées à ces préoccupations, indépendamment même de la situation politique récente. C'est notamment le cas de l'**industrie pharmaceutique**. Les investisseurs estiment que le **financement public de la santé** est structurellement insuffisant face au vieillissement de la population. Ils pointent la répétition des **baisses de prix**, ainsi que l'augmentation des **clauses de sauvegarde** depuis la crise du Covid. L'absence de **vision budgétaire pluriannuelle** est perçue comme un risque majeur pour la capacité du secteur à **investir et se développer durablement**.

« **L'instabilité politique, combinée à l'absence de consensus parlementaire, limite la capacité du gouvernement à mener des réformes structurelles, alimentant la perception d'un exécutif affaibli et renforçant les risques perçus par les investisseurs à court terme**»

—**Responsable des affaires gouvernementales, Industrie pharmaceutique**

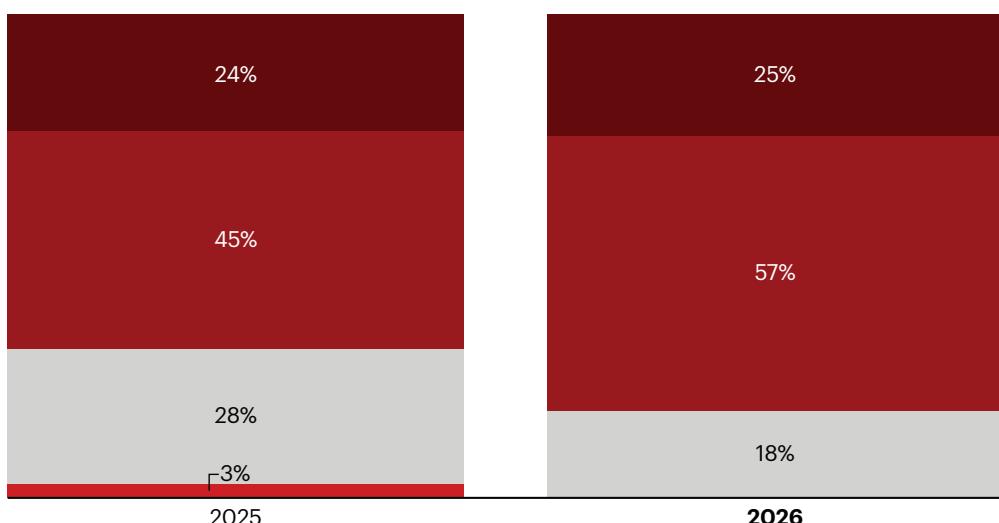
Graphique 15 : Considérez-vous que l'environnement politique et institutionnel français pourrait présenter des risques pour les investisseurs dans l'année à venir ?



Note : En pourcentage de réponses

Graphique 16 : Quel est votre sentiment par rapport à la stratégie budgétaire du gouvernement français, en lien notamment avec les dernières mesures fiscales pour les entreprises débattues dans le cadre du projet de loi de finances 2025 ?

■ Très confiant ■ Confiant ■ Neutre ■ Inquiet ■ Très inquiet



Note : En pourcentage de réponses

Les investisseurs continuent d'exprimer des incertitudes envers la capacité de l'État à réformer le pays

La quasi-totalité des répondants (90 %) estime que l'État français doit engager des **réformes structurelles** afin de renforcer l'attractivité du pays. Deux priorités ressortent clairement : la **simplification administrative et réglementaire** et l'**allègement des charges fiscales et sociales**.

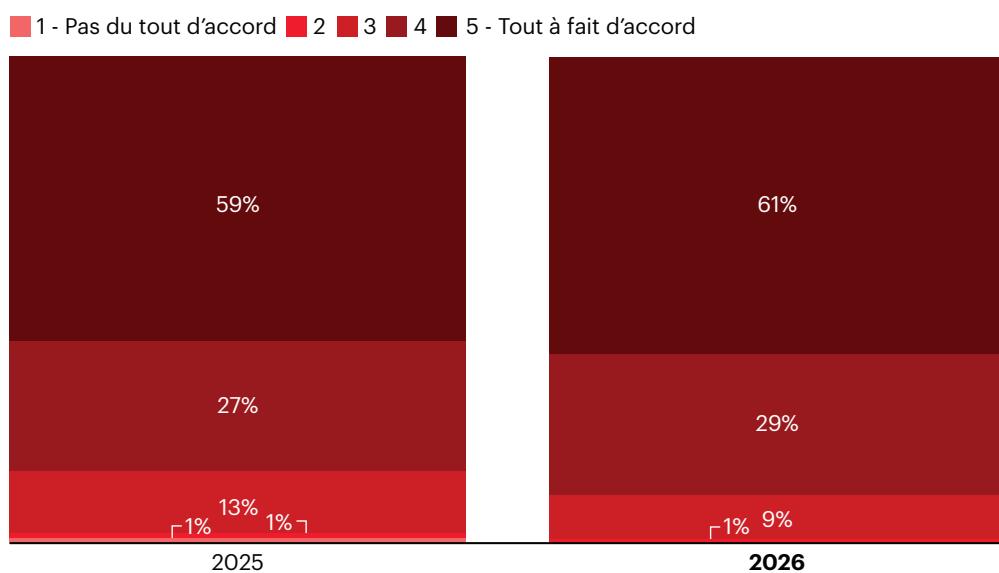
Sur le volet de la **simplification administrative et réglementaire**, les investisseurs soulignent la nécessité de **moderniser le fonctionnement des services publics**. La **multiplication des normes** et la **complexité des démarches** sont perçues comme des freins, en allongeant les délais d'implantation et en pesant sur les décisions d'investissement.

En matière de **fiscalité et de charges sociales**, les répondants appellent à un cadre **plus attractif, plus stable et plus prévisible**, pour les entreprises comme pour les particuliers. Les attentes portent en priorité sur la **réduction des charges patronales**, la **réforme des retraites**, la **limitation de l'empilement des taxes** et la mise en place d'une **fiscalité sectorielle plus incitative**, notamment pour les secteurs innovants comme l'industrie pharmaceutique.

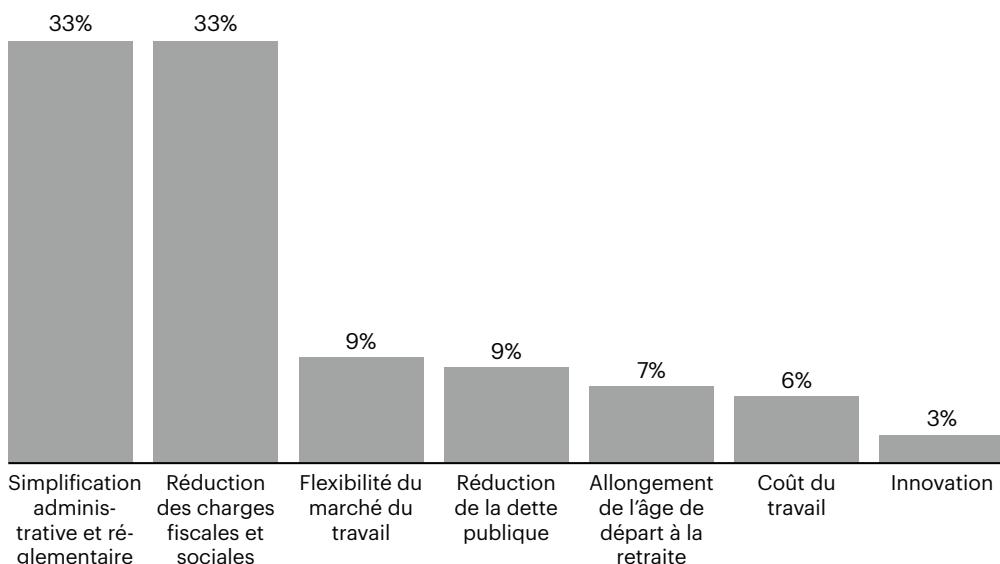
Enfin, **deux autres axes** reviennent aussi fréquemment : **la flexibilité du marché du travail** et la

réduction de la dette publique. Pour le premier, ils soulignent la nécessité de **simplifier le cadre social** et de **mieux adapter les règles d'emploi** aux cycles économiques. En parallèle, la réduction de la dette publique est perçue comme un **enjeu clé de crédibilité économique**, reposant sur une **trajectoire budgétaire plus lisible**, une **maîtrise renforcée des dépenses publiques** et une capacité accrue à **tenir les engagements de finances publiques** dans la durée.

Graphique 17 : Pensez-vous que l'État français doive engager des réformes structurelles pour améliorer son attractivité ?



Note : En pourcentage de réponses

Graphique 18 : Si oui, lesquelles ?

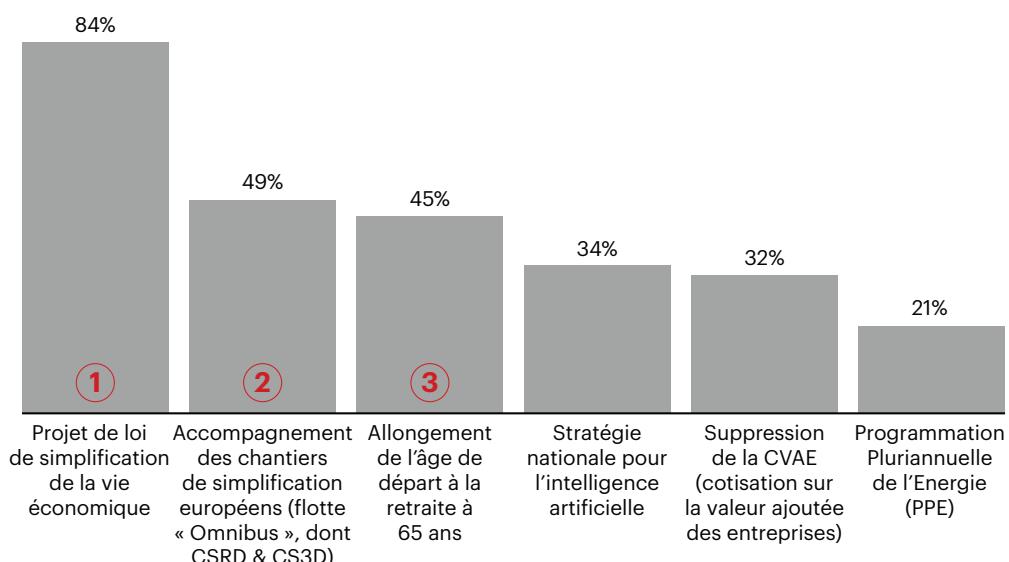
Note : En pourcentage de réponses

Les investisseurs identifient clairement les **réformes qui devraient rester à l'agenda du prochain gouvernement** pour renforcer l'attractivité de la France. Le **projet de loi de simplification de la vie économique** est la priorité la plus largement citée. Il est suivi par l'**accompagnement des chantiers de simplification européens**, l'**allongement de l'âge de départ à la retraite à 65 ans** et la **stratégie nationale pour l'intelligence artificielle**.

En parallèle, la **confiance dans la capacité du gouvernement à mettre en œuvre ces réformes** d'ici les prochaines élections présidentielles est **très dégradée**. En 2026, **77 %** des répondants ne se déclarent **pas confiants**, contre **75 %** en 2025 et **28 %** en 2024. La part des investisseurs **confiants ou très confiants** reste marginale (**4 %**).

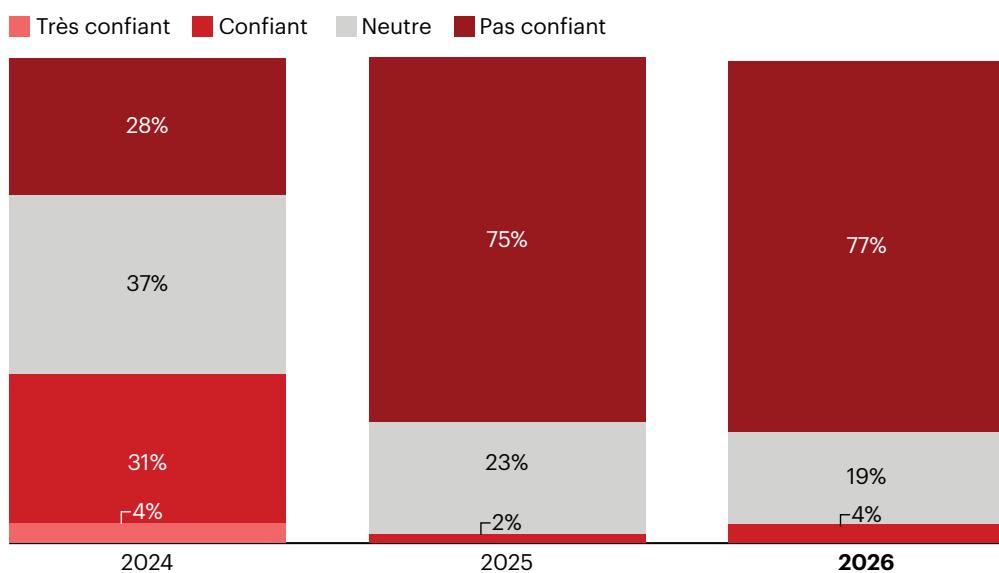
Plusieurs investisseurs reconnaissent que si certaines mesures **allègent les charges des entreprises**, comme la baisse des cotisations patronales, elles interviennent dans un contexte de **déficit public élevé**, qui nourrit la crainte de **compensations fiscales**. Ils expriment aussi des réserves face au **report ou à la remise en débat de réformes annoncées**, comme la réforme des retraites ou la suppression progressive de la CVAE. Plus largement, l'**instabilité politique** depuis la dissolution de l'Assemblée nationale alimente des doutes sur la **capacité à mener des réformes pluriannuelles** comme la fiscalité, les retraites, ou la politique énergétique. Les investisseurs rappellent que les gouvernements successifs ont rencontré une **forte opposition** sur des textes structurants, notamment lors des discussions budgétaires récentes.

Graphique 19 : Selon vous, quelles réformes déjà annoncées devraient rester à l'agenda du prochain gouvernement pour accroître l'attractivité de la France ?



Notes : En pourcentage de réponses, plusieurs réponses possible pour le choix des réformes

Graphique 20 : Quel est votre sentiment sur sa capacité à les mettre en œuvre d'ici les prochaines élections présidentielles ?



Note : En pourcentage de réponses



La situation budgétaire en France

En 2025, les finances publiques françaises restent sous **forte tension**. Le déficit public est attendu autour de **5,4 à 5,5 % du PIB**, en recul par rapport aux **6,1 % de 2024**, mais toujours à un niveau élevé, bien au-delà des références européennes. Dans le même temps, la dette publique continue d'augmenter et atteindrait **environ 115 à 117 % du PIB**, ce qui alimente les interrogations sur la capacité à stabiliser durablement les comptes publics.

L'agence de notation Standard & Poor's a procédé à une **nouvelle dégradation de la note de la France en octobre 2025**, la faisant passer de AA- à A+, invoquant des **perspectives de dette publique en hausse**, une **incertitude élevée sur les finances publiques** et une **instabilité politique**, avec la suspension de réformes structurelles (comme celle des retraites).

Cette fragilité budgétaire s'est déployée dans un **climat politique particulièrement instable**, qui a pesé sur la lisibilité des choix économiques. Les débats parlementaires autour du budget ont été longs et difficiles. La démission du gouvernement Bayrou est venue prolonger cette période d'incertitude. Faute de majorité claire, la fin de l'année 2025 a été marquée par l'adoption d'une **loi spéciale**, destinée à garantir la continuité de l'action publique en l'absence de budget voté dans les délais. Le cadre budgétaire n'a finalement été stabilisé qu'au début de l'année 2026, au prix d'un **nouveau recours à l'article 49.3** de la Constitution, illustrant la difficulté persistante à dégager des compromis durables.

Le cadre budgétaire pour 2026 apporte une **continuité minimale**, mais au prix d'une succession d'épisodes politiques et de procédures exceptionnelles. Cette séquence nourrit encore les doutes des investisseurs quant à la **prévisibilité des décisions budgétaires** et à la crédibilité de la **trajectoire des finances publiques à moyen terme**.

Tensions commerciales transatlantiques

Les tensions commerciales transatlantiques sont perçues comme un facteur de risque, aux effets encore différenciés

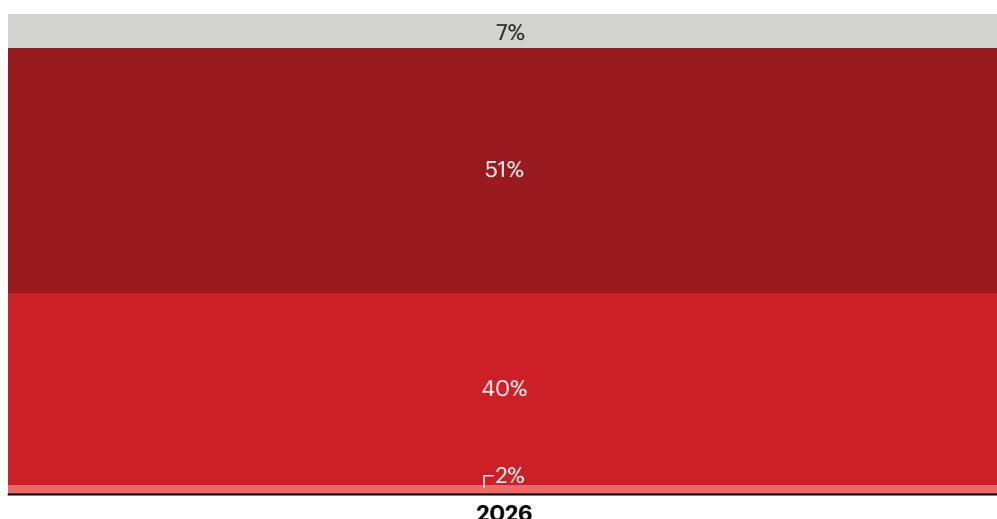
51 % des répondants estiment que ces tensions ont un **impact négatif** sur leurs activités et investissements en France, faisant état de perturbations des chaînes d'approvisionnement. Cette majorité traduit une **vigilance accrue** vis-à-vis de l'environnement commercial transatlantique. Cette perception est à nuancer, 40 % des investisseurs indiquent ne pas constater, à ce stade, d'**impact direct sur leurs opérations**. 7 % des répondants indiquent ne pas être en mesure de se prononcer, reflétant les **incertitudes persistantes** sur les évolutions à venir.

L'**impact positif** reste marginal, cité par seulement 2 % des investisseurs interrogés, confirmant que les tensions commerciales sont avant tout perçues comme un **facteur de risque**, plutôt que comme une opportunité.

Ces tensions sont largement associées à l'**évolution de la politique commerciale américaine**, marquée par la **mise en place de droits de douane**. Les investisseurs soulignent que ces mesures pourraient, à terme, **peser sur les exportations européennes et françaises, renchérir les coûts d'accès au marché américain et influencer les arbitrages d'investissement**, en favorisant une relocalisation de certains projets aux États-Unis.

Graphique 21 : Considérez-vous que les tensions actuelles entre les États-Unis et l'Europe en matière de politique commerciale (en particulier les tarifs douaniers) ont un impact sur les activités et investissements de votre entreprise en France ?

■ Impact positif ■ Pas d'impact ■ Impact négatif ■ Je ne sais pas



Note : En pourcentage de réponses

Turbulences mondiales

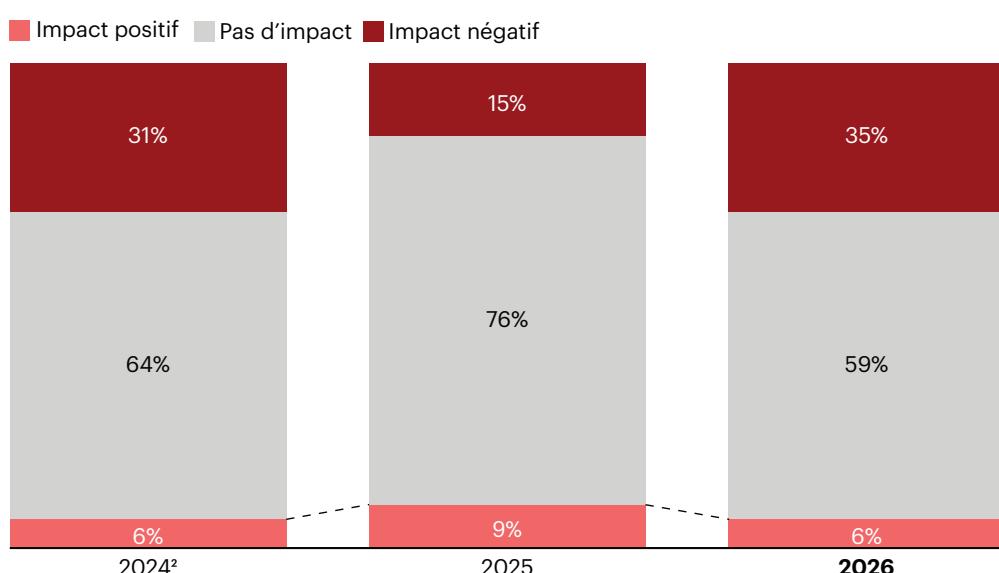
La perception du contexte macroéconomique se dégrade cette année

La part des répondants identifiant un **impact négatif** du contexte macroéconomique sur leurs investissements double en un an, pour atteindre **35 %**, contre **15 %** l'année dernière. Cette évolution s'inscrit dans un environnement de **croissance plus faible**, de **conditions financières contraignantes** et de **visibilité économique réduite**, qui pèsent sur les décisions d'investissement.

La part des répondants qui estiment que l'évolution du **contexte macroéconomique n'a pas eu d'impact** direct sur leurs investissements baisse de **76 %** à **59 %** cette année. Les investisseurs notent que la détérioration du contexte macroéconomique entraîne plus un **climat d'attentisme** qu'une remise en cause des décisions d'investissement. Cette majorité traduit également la capacité de certaines entreprises à **absorber les effets de la conjoncture**, notamment grâce à la **diversification** de leurs activités, de leurs implantations géographiques ou de leurs portefeuilles de projets.

La perception d'un **impact positif** recule de **9 %** en 2025 à **6 %** cette année. Le contexte macroéconomique apparaît ainsi de moins en moins comme un **facteur de soutien** à l'investissement, y compris pour les entreprises les plus résilientes.

Graphique 22 : Selon vous, l'évolution du contexte macroéconomique¹ a-t-elle impacté vos investissements en France (relativement aux autres pays d'Europe) ?



Notes : En pourcentage de réponses ; (1) i.e. baisse progressive des taux, stabilisation de l'inflation ;
(2) le baromètre 2024 portant sur l'année 2023 mentionnait l'inflation et la hausse des taux

Transition écologique

La perception des efforts engagés par l'État en faveur de la transition écologique continue de s'éroder

31 % des investisseurs estiment que ces efforts ont un **impact positif** sur l'attractivité, en recul par rapport aux perceptions récoltées en 2025 (34 %). Cette évolution s'accompagne d'une **hausse de la part des répondants ne constatant aucun impact**, qui atteint 49 %, contre 43 % en 2025. Par ailleurs, 20 % perçoivent un **impact négatif**, un niveau globalement stable par rapport à l'année précédente (23 %). L'évolution des perceptions traduit moins un rejet de la transition écologique qu'une **montée des interrogations** sur ses modalités de mise en œuvre, son coût et sa **prévisibilité** pour les entreprises.

Les réserves exprimées portent principalement sur la **densité et la complexité du cadre réglementaire**, en particulier en matière de **RSE**. Les exigences européennes, notamment la **CSRD**² et la **CSDDD**³, sont perçues comme trop contraignantes par les entreprises. Elles génèrent des coûts de mise en conformité jugés élevés, susceptibles de peser sur la compétitivité des entreprises. Plusieurs investisseurs soulignent la nécessité d'un **accompagnement plus progressif**, afin de faciliter l'appropriation des nouvelles normes et leur articulation avec les enjeux économiques des projets. Plusieurs investisseurs soulignent que ces contraintes réglementaires pourraient accentuer un **différentiel de compétitivité** avec les États-Unis, où les exigences environnementales, notamment en matière de décarbonation, sont perçues comme plus souples.

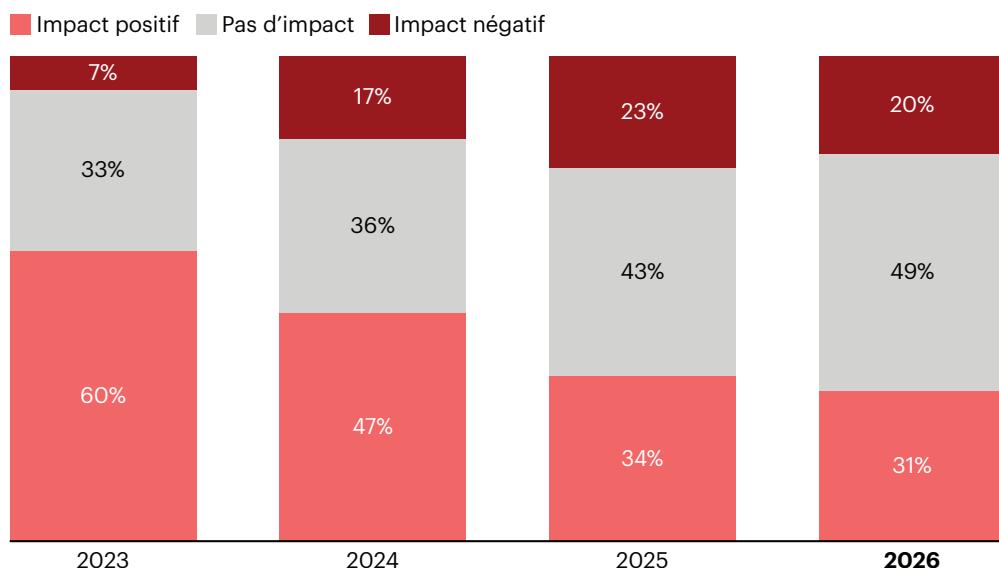
Les investisseurs continuent toutefois de relever les **atouts de la France dans la transition écologique**, notamment l'engagement du pays à favoriser des **approches respectueuses de l'environnement**, dans un contexte de sensibilité croissante des consommateurs à ces enjeux. L'accès à une **électricité décarbonée**, produite par le biais du nucléaire, reste identifié comme un **atout structurel**, sans constituer pour autant un facteur déterminant pour l'ensemble des décisions d'investissement.

Dans ce contexte, la **politique énergétique** française, et en particulier la **relance du nucléaire**, a un impact positif sur les investissements de 25 % des répondants, notamment dans l'industrie lourde et les data centers. 72 % ne voient **pas d'impact** et 3 % un **impact négatif**.

² La CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) est une directive européenne adoptée par le Parlement européen le 1er janvier 2024, qui vise à renforcer les obligations de reporting des entreprises sur leurs impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

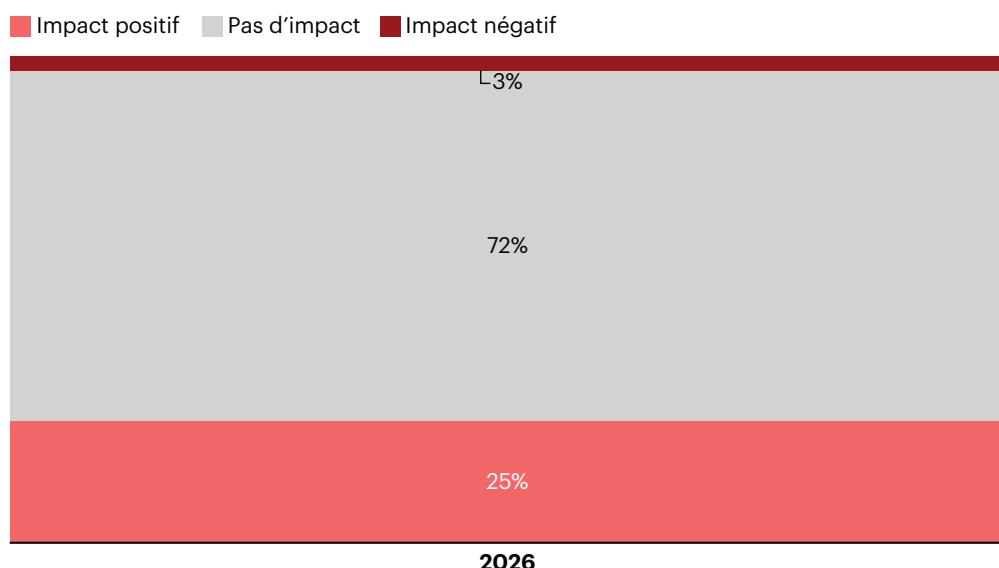
³ La CSDDD (Corporate Sustainability Due Diligence Directive) est une directive européenne adoptée par le Parlement européen en juillet 2024 qui impose à certaines grandes entreprises d'assurer une diligence sur leurs impacts environnementaux et sociaux.

Graphique 23 : Selon vous, les efforts de l'État en matière de transition écologique ont-ils un impact sur l'attractivité de la France ?



Note : En pourcentage de réponses

Graphique 24 : Selon vous, la politique énergétique française (en particulier la relance du nucléaire) a-t-elle eu un impact sur les investissements de votre entreprise ?



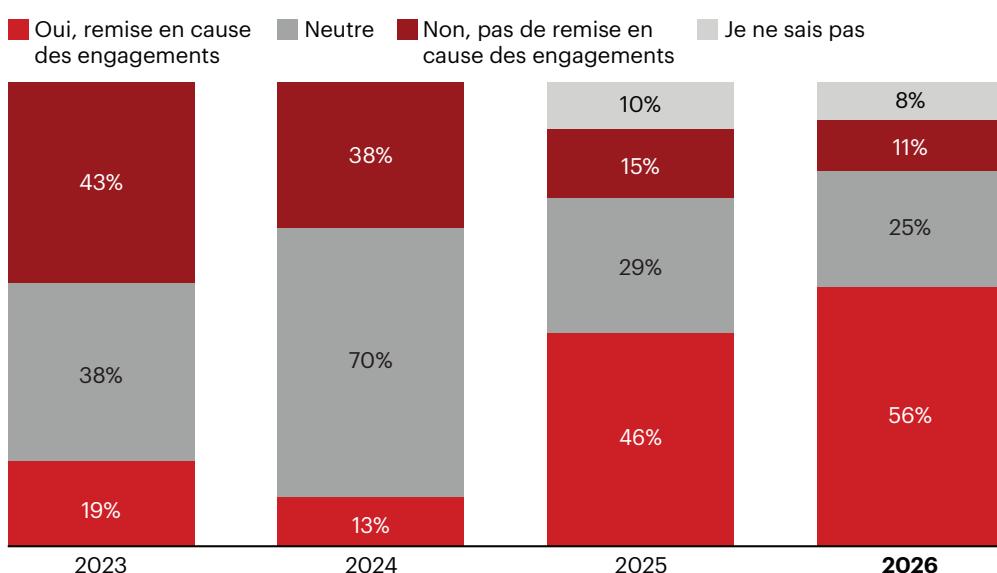
Note : En pourcentage de réponses

Dans un contexte macroéconomique et géopolitique toujours plus contraint, une part croissante des entreprises considère que leurs engagements climatiques sont remis en cause

56 % des répondants estiment que le **contexte macroéconomique et géopolitique** remet en cause les **engagements climatiques des entreprises**, à comparer aux 46 % de l'année dernière. Cette évolution reflète le poids croissant des **incertitudes économiques**, des **tensions internationales** et des **arbitrages financiers** dans les stratégies climatiques. La part des répondants adoptant une **position neutre** s'établit à 25 %, contre 29 % l'an passé. À l'inverse, seuls 11 % considèrent que les engagements ne sont pas remis en cause, contre 15 % l'année précédente.

Ces résultats traduisent un **resserrement des priorités** dans un environnement marqué par des **pressions persistantes sur les coûts**, une **visibilité réduite à moyen terme** et un **contexte géopolitique incertain**. Plusieurs investisseurs soulignent la difficulté à maintenir des objectifs climatiques ambitieux dans ce contexte, sans remettre en cause la compétitivité ou la soutenabilité économique des projets.

Graphique 25 : Le contexte macroéconomique et géopolitique actuel remet-il en cause les engagements ambitieux des entreprises sur le climat ?



Note : En pourcentage de réponses



Talents et innovation en France

Ecosystème d'innovation en France

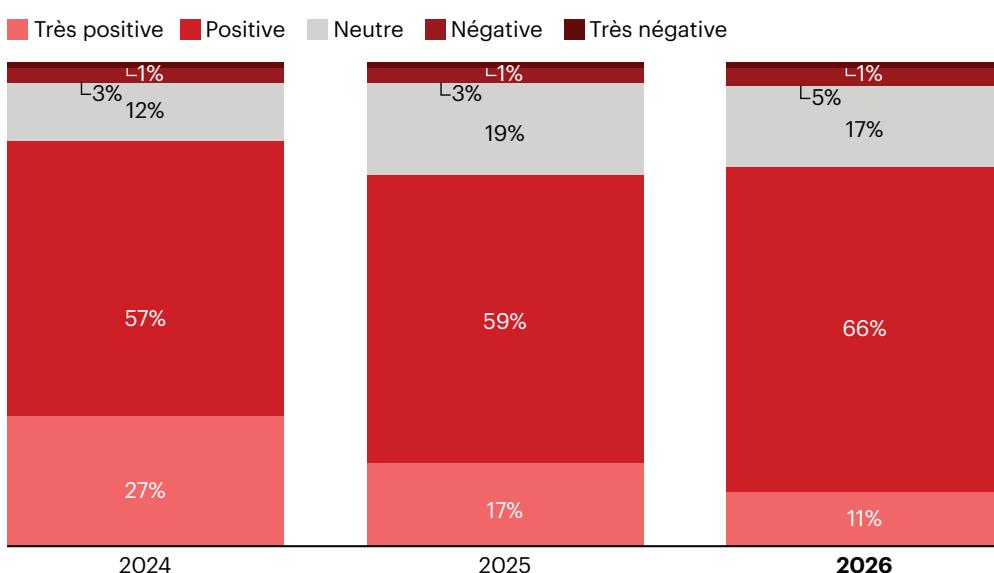
L'écosystème d'innovation reste un pilier de l'attractivité de la France

77 % des répondants déclarent avoir une **perception positive ou très positive** de l'écosystème d'innovation en France. Ce niveau reste élevé, mais recule par rapport à 2024, la part des perceptions très positives enregistrant une baisse de **16 points**.

Cette appréciation favorable repose principalement sur la **qualification de la main-d'œuvre**, identifiée comme un atout par **81 %** des investisseurs, en particulier les **profils d'ingénieurs** et les **talents technologiques**. Les **infrastructures technologiques** constituent également un point d'appui reconnu, cité comme un atout par **53 %** des répondants. Les investisseurs mentionnent enfin l'**esprit entrepreneurial**, citant le tissu étendu de start-ups innovantes, en particulier en région parisienne. Les **dispositifs publics de soutien à l'innovation** restent reconnus et appréciés, notamment ceux orientés vers la recherche et la nouvelle économie, tels que **France 2030⁴** ou le **CIR⁵**.

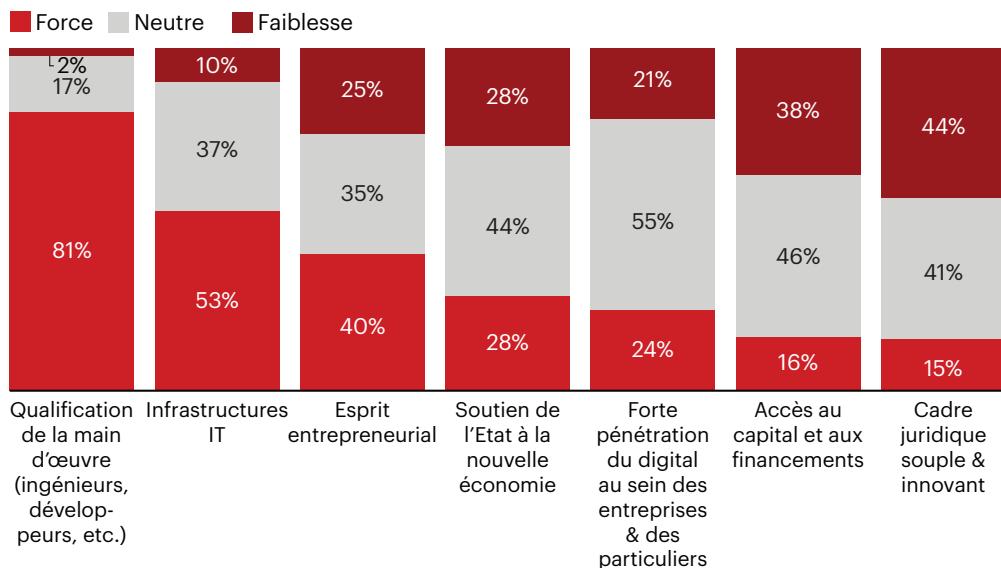
Plusieurs **facteurs de fragilité** demeurent toutefois. Le cadre juridique apparaît comme le principal point de vigilance, en raison d'un **manque de souplesse** et d'une **complexité jugée contraignante**, susceptibles de peser sur la compétitivité de la France face à d'autres écosystèmes internationaux. L'accès aux capitaux et aux financements est le deuxième point de vigilance, avec un environnement d'investissement perçu comme moins favorable, plusieurs investisseurs l'identifiant comme l'un des principaux freins à l'innovation.

Graphique 26 : Quelle est votre perception générale de l'écosystème de l'innovation en France ?



Note : En pourcentage de réponses

Graphique 27 : Quelles sont les forces et les faiblesses de la France en matière d'innovation & de digital dans le cadre de vos investissements ?



Notes : En pourcentage de réponses ; Classement des forces et faiblesses = % Force

⁴ France 2030 est un plan stratégique d'investissement de 54 milliards d'euros lancé par le gouvernement français en 2021 qui vise à transformer les secteurs industriels et technologiques français.

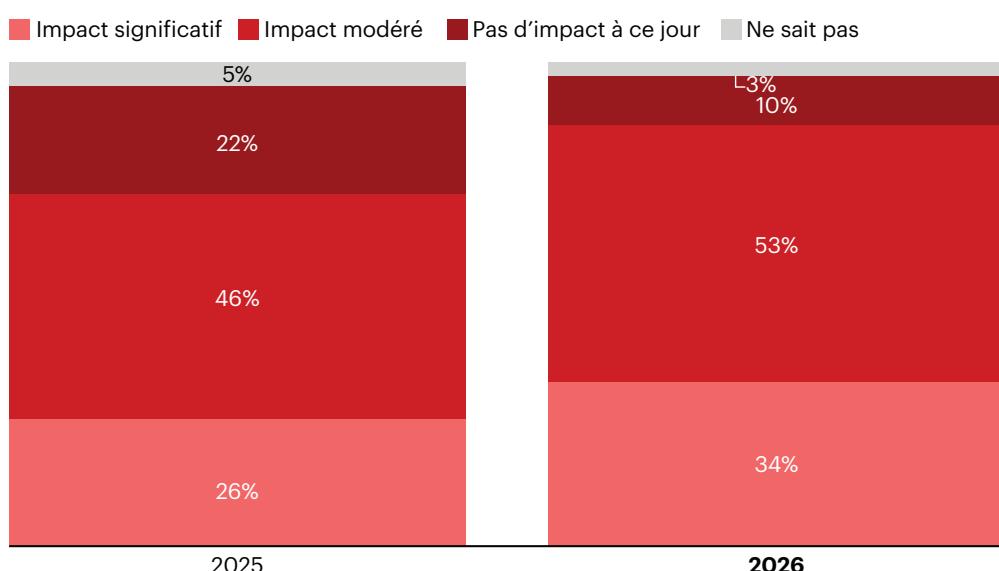
⁵ Le CIR (Crédit d'Impôt Recherche) est un dispositif fiscal dont la dernière version est entrée en vigueur en 2021 visant à encourager les entreprises françaises à investir dans la recherche et le développement en déduisant une partie de leurs dépenses de R&D de leur impôt sur les sociétés.

Les grandes disruptions technologiques : Intelligence Artificielle et informatique quantique

L'Intelligence Artificielle s'impose comme une technologie ayant un impact tangible sur les entreprises

87 % des répondants estiment que l'essor de l'IA a déjà un impact sur la performance de leur entreprise, dont 34 % un **impact significatif** et 53 % un **impact modéré**. Cette perception progresse de **15 points** par rapport à l'an dernier, reflétant une **montée en compétence technologique** et une **intégration croissante de l'IA** dans les processus des entreprises. À l'inverse, la part des entreprises ne constatant **aucun impact** recule fortement, à 10 % contre 22 % en 2025, confirmant le passage de l'IA d'un usage expérimental à un **levier de performance plus largement déployé**.

Graphique 28 : Quelle importance l'essor de l'IA aura-t-il sur la performance de votre entreprise ?



Note : En pourcentage de réponses

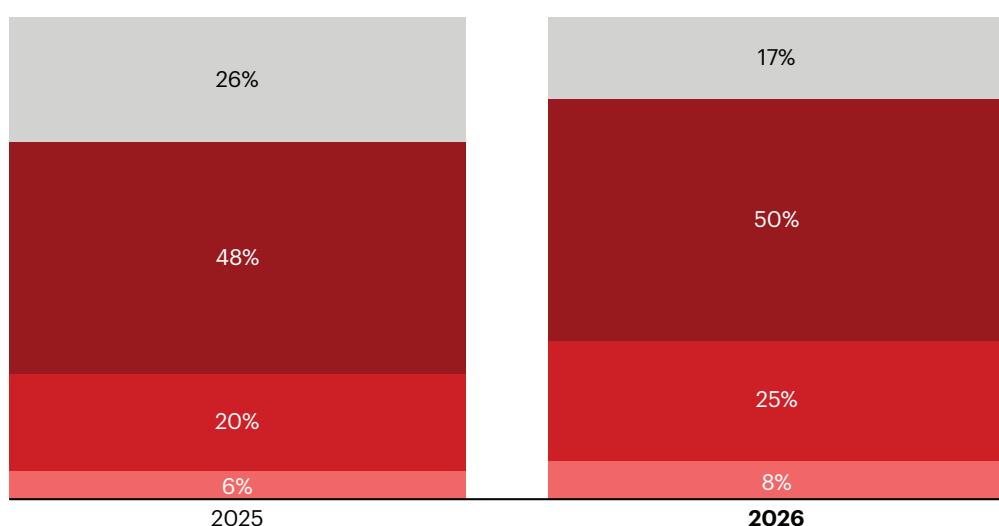
Un impact encore limité de l'IA sur l'emploi...

Si l'IA est désormais largement perçue comme un levier de performance, ses effets sur l'emploi **restent progressifs** et se traduisent avant tout par une transformation des métiers, plutôt que par une réduction nette des effectifs. Si un tiers des répondants estiment que l'IA a un impact important ou très important sur le nombre d'emplois proposés en France, la moitié estime néanmoins qu'elle n'a qu'un impact limité.

Cette évolution traduit une **prise de conscience croissante** des effets de l'IA sur l'emploi, associés à l'automatisation de certaines tâches et à des gains de productivité, avec des implications accrues en matière de **formation, d'adaptation des compétences et d'attractivité des talents**.

Graphique 29 : Comment estimez-vous l'impact de l'essor de l'IA sur le nombre d'emplois de votre entreprise en France ?

■ Impact très important ■ Impact important ■ Impact peu important ■ Impact nul



Note : En pourcentage de réponses

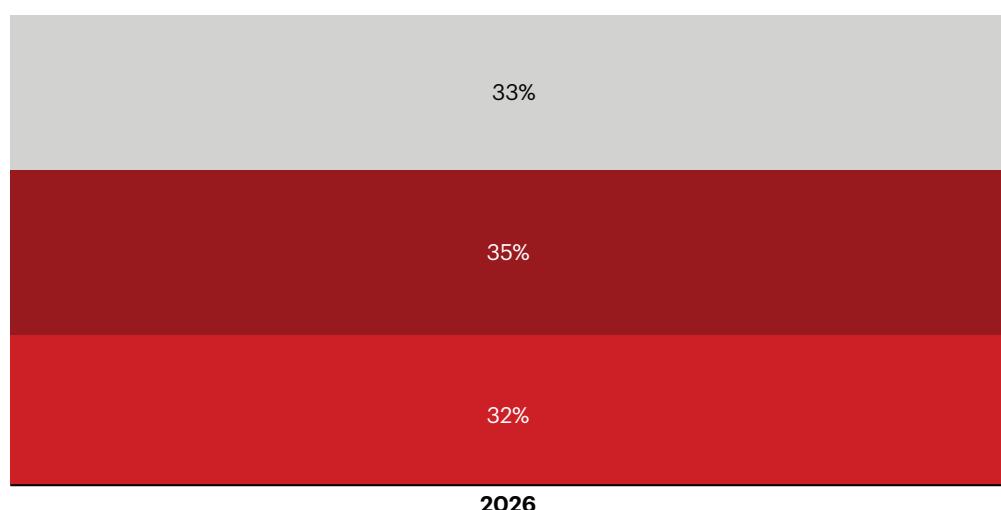
...tandis que l'informatique quantique demeure à ce stade un sujet exploratoire

L'informatique quantique est identifiée comme une **rupture technologique majeure** à horizon des prochaines années. Sa montée en maturité pourrait, à moyen terme, générer un **avantage computationnel puis économique** pour les acteurs qui auront engagé une préparation en amont.

Pourtant, 35 % des répondants indiquent que l'informatique quantique ne constitue pas encore **un sujet important** dans leurs réflexions d'investissement, tandis que **32 % le considèrent comme important**. Une part encore élevée (33 %) déclare ne pas être en mesure de se prononcer, illustrant le **caractère émergent et l'incertitude** qui entourent cette technologie pour une large partie des entreprises.

Graphique 30 : L'informatique quantique est-elle aujourd'hui un sujet important dans les réflexions d'investissement de votre entreprise ?

■ Oui, sujet important ■ Non, pas un sujet important ■ Ne sait pas



Note : En pourcentage de réponses

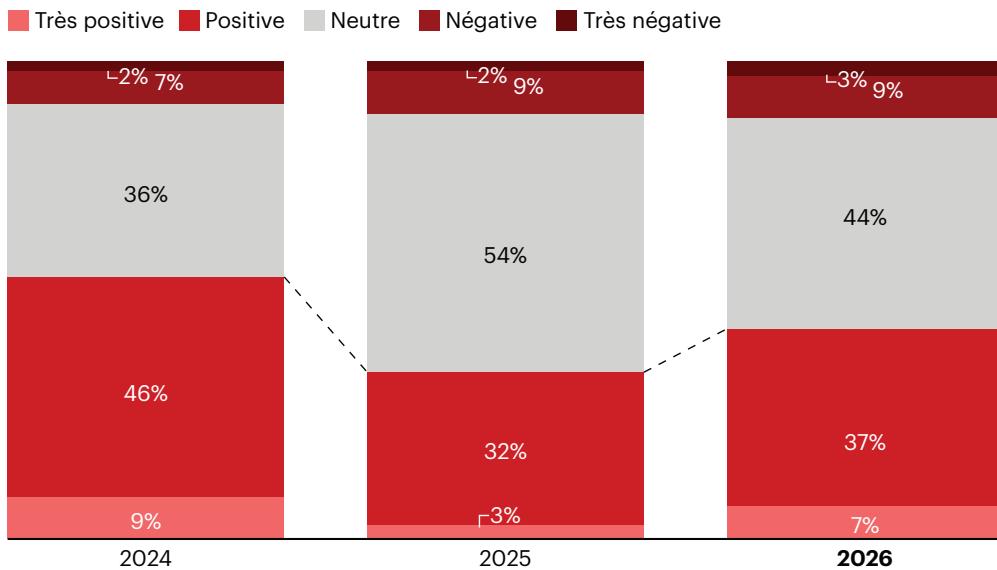
L'accompagnement de la France dans le développement de l'IA et de l'informatique quantique reste perfectible

44 % des répondants déclarent avoir une **perception positive** de la capacité de la France à accompagner le développement de l'**intelligence artificielle** et de l'**informatique quantique**, qu'il s'agisse des dispositifs de financement, de l'offre de formation ou du cadre réglementaire. Cette part reste minoritaire, mais progresse par rapport à 2025 (35 %), traduisant une appréciation encore mesurée de l'environnement d'accompagnement.

La majorité des investisseurs adopte une **posture prudente**. 44 % expriment une **perception neutre**, un niveau en recul par rapport à 2025 (54 %). Les perceptions **négatives** demeurent limitées (12 %), tout en progressant légèrement sur un an, ce qui souligne l'existence de **points de vigilance persistants**.

Plusieurs répondants identifient l'**IA comme un secteur stratégique** pour la France, en mettant en avant une **stratégie publique affirmée** et la disponibilité de **compétences** favorables à l'innovation. D'autres soulignent toutefois un **cadre réglementaire jugé peu souple** et un **niveau de financement perçu comme insuffisant**, qui peuvent freiner le déploiement des projets. Ces réserves s'inscrivent dans un contexte où les arbitrages budgétaires et économiques pourraient limiter, à court terme, la montée en puissance des dispositifs d'accompagnement.

Graphique 31 : Quel est votre sentiment par rapport à la capacité de la France à accompagner les entreprises dans cette transformation vers l'IA et l'informatique quantique ?



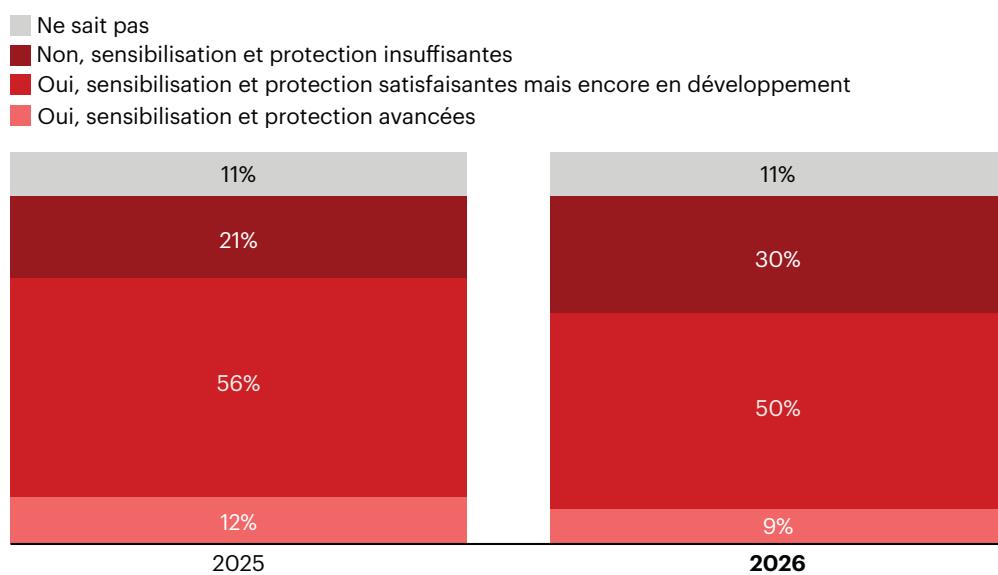
Note : En pourcentage de réponses

La majorité des répondants estiment que la France dispose d'un niveau de protection satisfaisant face aux menaces liées à la cybersécurité

59 % des investisseurs considèrent que les dispositifs de **sensibilisation et de protection en matière de cybersécurité** sont satisfaisants. Ce niveau demeure élevé, malgré un léger recul par rapport à l'an dernier, et reflète une appréciation positive du niveau de protection.

À l'inverse, 30 % des répondants estiment que ces dispositifs restent **insuffisants**, une proportion en hausse sur un an. Ces résultats montrent que, malgré un socle jugé solide, les investisseurs attendent des **renforcements supplémentaires** et une **meilleure homogénéité des pratiques** en matière de cybersécurité, certains investisseurs estimant que ces enjeux gagneraient à être traités de manière plus coordonnée, notamment à l'échelle européenne.

Graphique 32 : L'environnement économique français est-il suffisamment sensibilisé et protégé contre les menaces liées à la cybersécurité ?



Note : En pourcentage de réponses

Pool de talents et système de formation en France

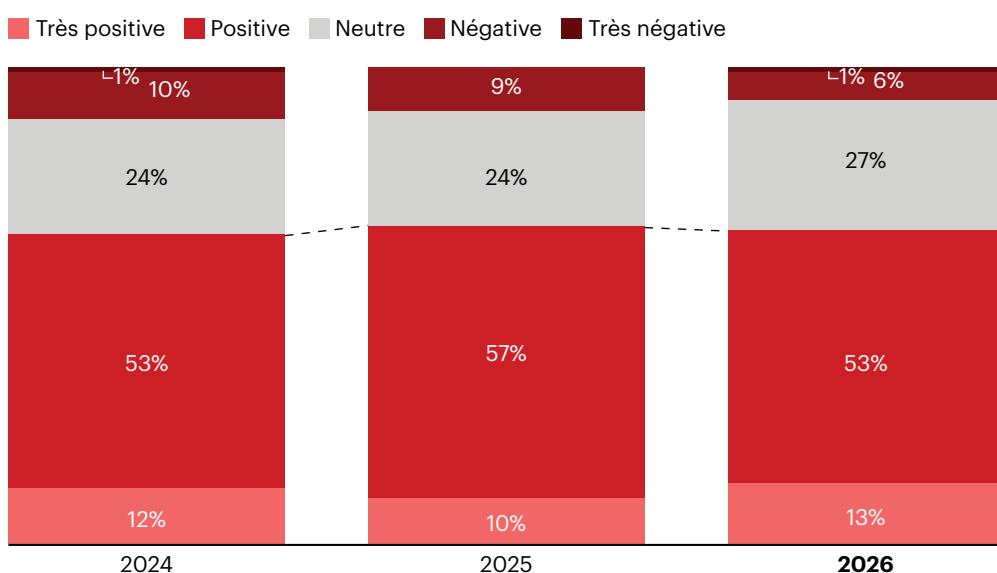
Le système de formation professionnelle demeure perçu comme un atout majeur pour l'attractivité de la France

66 % des répondants expriment une **perception positive ou très positive** du système de formation professionnelle, un niveau **stable** par rapport à 2025 (67 %), traduisant une appréciation durable de l'efficacité des dispositifs existants et des efforts engagés ces dernières années.

Les investisseurs soulignent l'importance d'une **meilleure adéquation des diplômes techniques et industriels** avec l'évolution des métiers, ainsi que le rôle joué par **la formation continue** tout au long des parcours professionnels. Des dispositifs comme le **Compte Personnel de Formation** et l'**apprentissage** sont généralement bien perçus, car ils permettent de mieux former les futurs talents aux besoins concrets des entreprises.

Dans le même temps, certains répondants considèrent que les diplômes **actuels ne suivent pas toujours suffisamment les transformations des métiers**. Ils mentionnent également un **recul récent de l'apprentissage**, lié à la baisse des financements publics, d'autant plus regretté que ce dispositif constituait jusqu'à présent un **vivier de talents apprécié par les entreprises**.

Graphique 33 : Quelle impression avez-vous du système de formation professionnelle en France ?



Note : En pourcentage des réponses

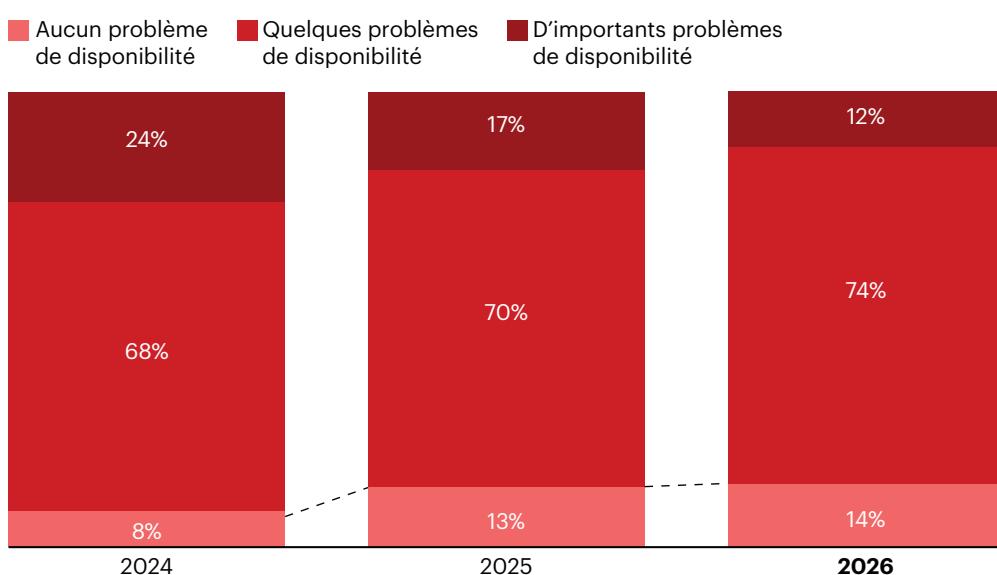
La disponibilité de la main-d'œuvre demeure un défi structurel en France, à l'instar d'autres pays européens, malgré une légère amélioration des perceptions

14 % des répondants déclarent ne rencontrer **aucun problème de disponibilité de la main-d'œuvre**, contre 13 % en 2025 et 8 % en 2024. Cette amélioration reste limitée. La grande majorité des investisseurs continue de faire état de **difficultés de recrutement** jugées **importantes** (12 %) ou **plus modérées** (74 %). Celles-ci traduisent un déséquilibre persistant entre l'offre et la demande de compétences, notamment dans les métiers techniques et industriels.

En effet, les **métiers techniques** sont souvent perçus comme moins attractifs par les jeunes dans un contexte de montée en puissance du digital. Certains secteurs, comme le **bâtiment** ou la **logistique**, sont particulièrement exposés, notamment dans les territoires caractérisés par un **faible taux de chômage**. Les **métiers qualifiés** restent également sous tension dans plusieurs filières, en particulier dans **l'industrie**, la **maintenance** et les **technologies avancées**. Les investisseurs relèvent un **décalage durable entre les formations disponibles et les besoins opérationnels**, y compris pour des compétences de niche, et estiment que les **incitations au retour à l'emploi** demeurent insuffisantes.

Face à ces constats, les investisseurs appellent à **renforcer les passerelles entre le système éducatif et les entreprises, en s'appuyant davantage sur l'apprentissage, la requalification des salariés et des partenariats avec les acteurs locaux**, afin d'améliorer l'attractivité des métiers en tension et de sécuriser les trajectoires de recrutement à moyen terme.

Graphique 34 : Quel est votre sentiment par rapport à la disponibilité de la main-d'œuvre et des talents en France ?



Note : En pourcentage des réponses

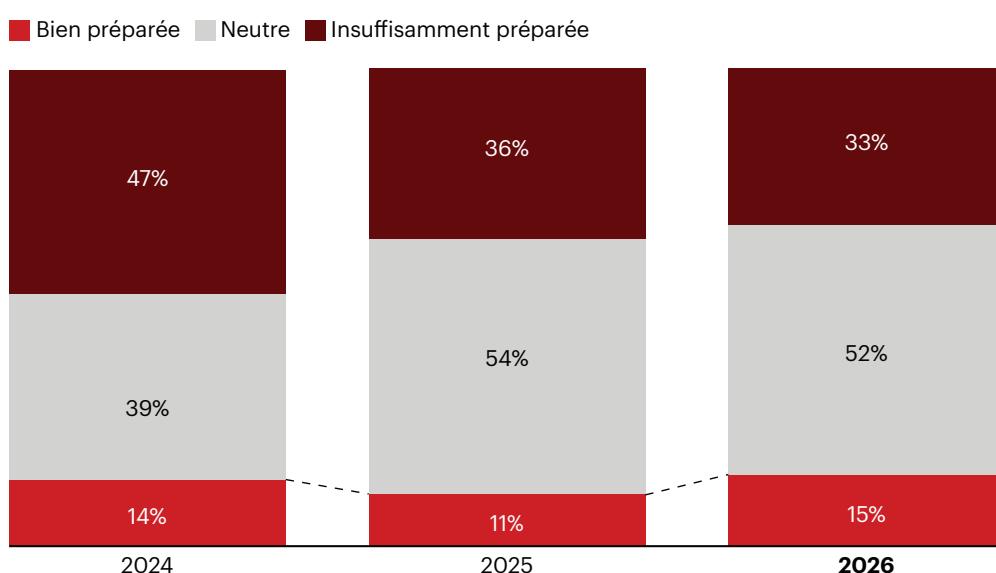
La préparation de la France aux métiers d'avenir progresse

33 % des répondants estiment que la France est **insuffisamment préparée** aux enjeux liés aux métiers d'avenir, contre 36 % en 2025 et 47 % en 2024. Cette évolution s'accompagne d'une **progression des perceptions positives**, qui atteignent 15 % cette année (contre 11 % en 2025). 52 % des investisseurs adoptent une **position neutre**, traduisant une appréciation encore prudente de la situation.

Plusieurs investisseurs soulignent la nécessité de **mieux intégrer les compétences liées aux métiers d'avenir** dans les formations, en particulier dans des domaines tels que **l'intelligence artificielle** et **les technologies avancées**. Ils appellent à un **renforcement des liens entre entreprises, établissements d'enseignement** et de **recherche académique**, afin d'aligner davantage les contenus pédagogiques sur les besoins industriels et d'améliorer l'employabilité des diplômés. Certains évoquent également des **tensions persistantes sur les profils d'ingénieurs**, liées notamment à une **fuite des talents vers l'étranger**, en particulier vers les États-Unis.

Enfin, les investisseurs rappellent que ces enjeux dépassent le cadre national. Les actions visant à mieux préparer les jeunes et les entreprises aux métiers de demain gagneraient à être **coordonnées à l'échelle européenne**, afin de renforcer la compétitivité collective et de répondre aux transformations du marché du travail.

Graphique 35 : Selon vous, la France est-elle suffisamment préparée aux enjeux des métiers de demain ?



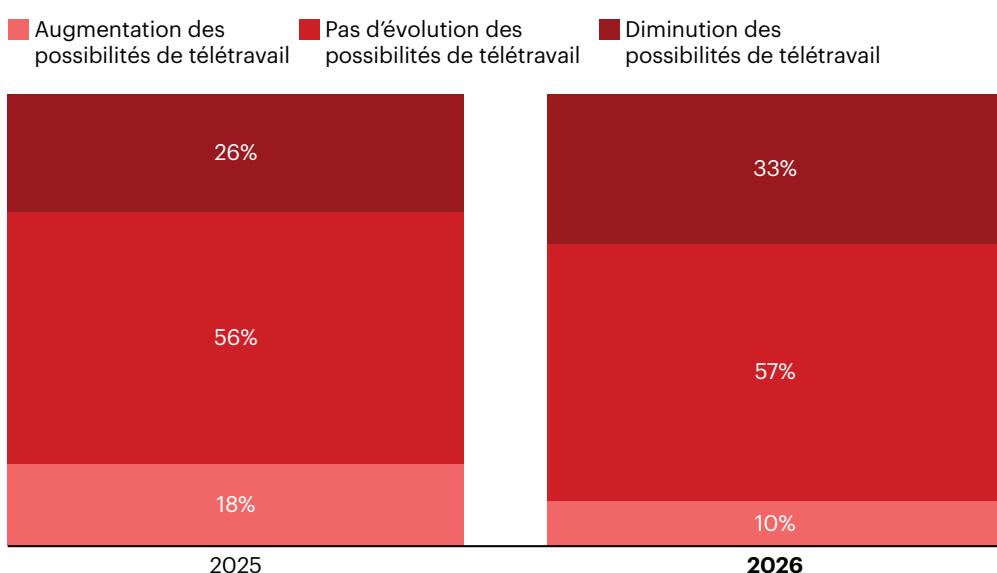
Note : En pourcentage des réponses

Le télétravail tend à diminuer au sein des entreprises américaines présentes en France

Les **pratiques de télétravail** au sein des entreprises américaines implantées en France apparaissent **globalement en diminution**. Spécifiquement, **33 %** des investisseurs indiquent une **diminution des possibilités de télétravail**, contre seulement **10 %** qui déclarent une augmentation (18 % en 2025). **57 %** des investisseurs indiquent que les possibilités de télétravail n'ont pas évolué par rapport à l'année précédente, contre **56 %** en 2025. Cette évolution confirme une phase de consolidation et de retour à la normale après les ajustements intervenus à la suite de la période Covid.

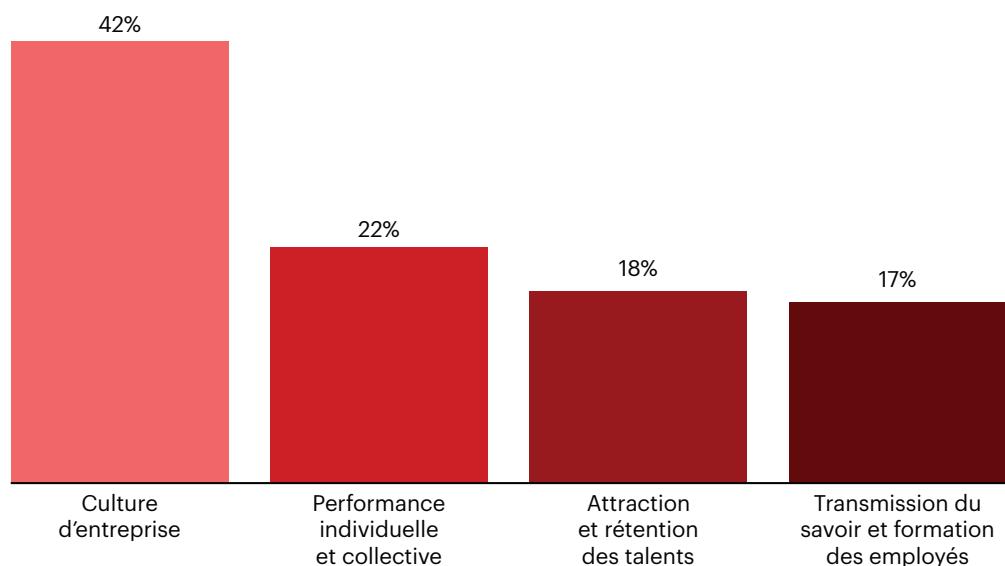
Cette stabilisation s'inscrit dans un **retour à des modèles d'organisation** du travail accordant davantage d'importance à la présence physique, notamment pour préserver la **culture d'entreprise**, soutenir la **performance individuelle et collective** et **attirer et retenir les talents**.

Graphique 36 : Observez-vous une augmentation/ diminution / stabilité du télétravail par rapport à il y a un an ?



Note : En pourcentage des réponses

Graphique 37 : Pour quelle(s) raison(s) ?



Note : En pourcentage des réponses



Attractivité des régions françaises



Attractivité des régions en France

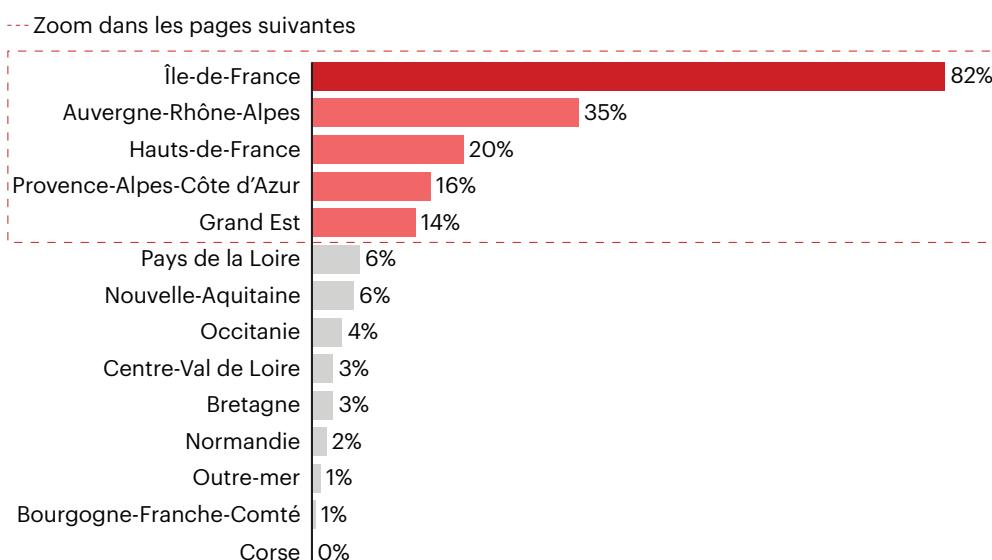
Paris et sa région demeurent largement en tête en termes de nombre d'implantations

82 % des répondants indiquent être implantés en **Île-de-France**. Cette concentration s'explique par son rôle de **hub économique et décisionnel**, sa **localisation géographique**, ainsi que par la **qualité** et la **densité de ses infrastructures**.

Derrière l'Île-de-France, plusieurs régions apparaissent à des niveaux plus modérés. **Auvergne-Rhône-Alpes (35 %)**, portée notamment par le rayonnement de la métropole lyonnaise, et les **Hauts-de-France (20 %)** tirent parti de leur **position géographique**, de leur **héritage industriel** et de la **disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée**. La **Provence-Alpes-Côte d'Azur (16 %)** bénéficie d'un **dynamisme économique reconnu** et d'un **tissu d'infrastructures** attractif. Enfin, le **Grand Est (14 %)** se distingue par sa **position transfrontalière stratégique**, son ancrage industriel historique et la présence de **pôles logistiques et industriels**.

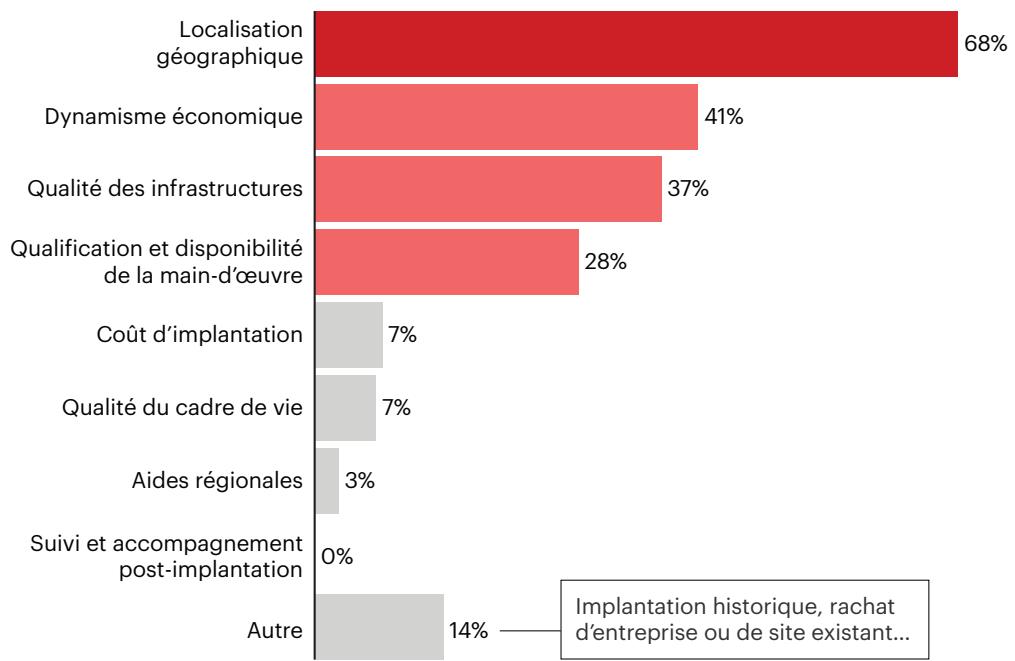
A l'échelle nationale, la **localisation géographique**, le **dynamisme économique** et la **qualité des infrastructures et de la main-d'œuvre** apparaissent comme les principaux déterminants des choix d'implantation. D'autres facteurs, tels que la **qualité de vie**, les **coûts d'implantation** ou les **dispositifs d'accompagnement**, jouent un rôle plus secondaire.

Graphique 38 : Dans quelle(s) région(s) française(s) votre entreprise est-elle implantée* ?



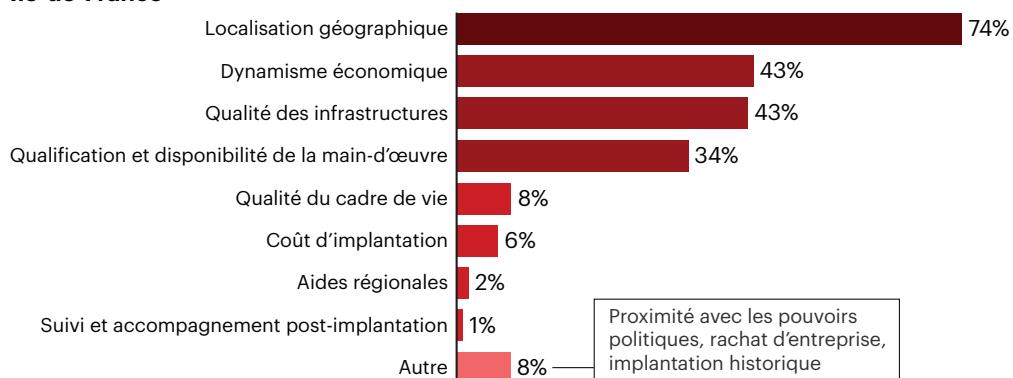
(*) Aucune entreprise des répondants n'est implantée dans les régions absentes de ce graphique. En pourcentage des entreprises répondantes

Graphique 39 : Pour vous implanter dans ces régions, quels ont été les (maximum) 3 facteurs les plus déterminants ?

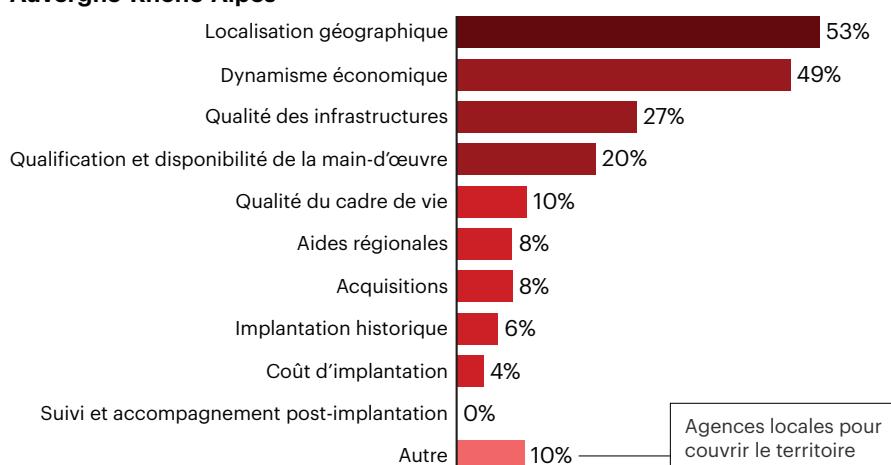


Graphique 40 : Pour vous implanter dans ces régions, quels ont été les (maximum) 3 facteurs les plus déterminants ? (1/2)

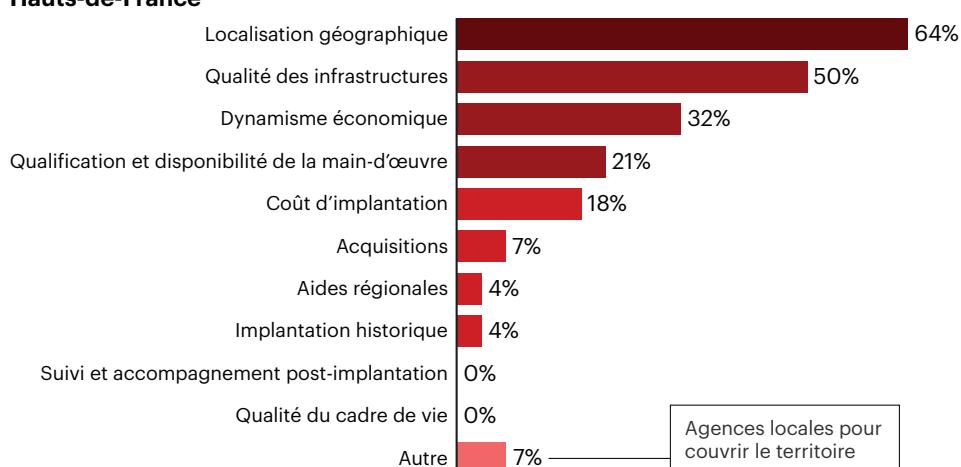
Ile-de-France



Auvergne-Rhône-Alpes



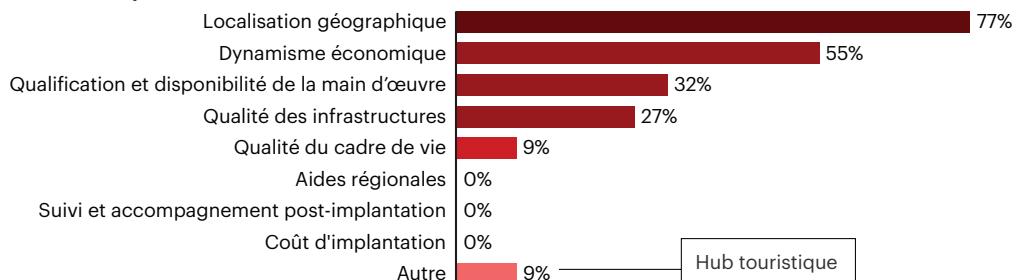
Hauts-de-France



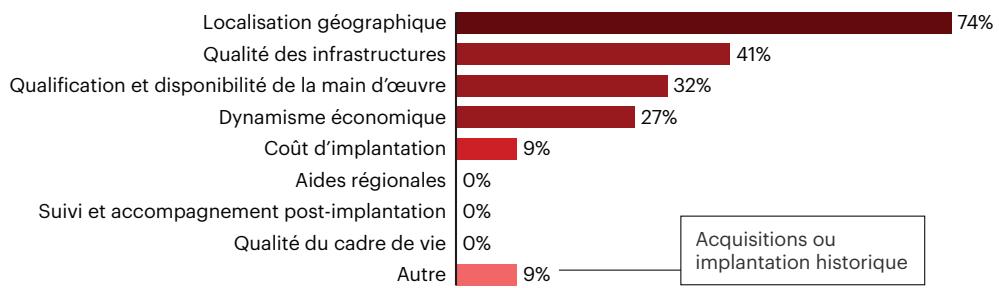
Note : En pourcentage des réponses

Graphique 41 : Pour vous implanter dans ces régions, quels ont été les (maximum) 3 facteurs les plus déterminants ? (2/2)

Provence-Alpes-Côte d'Azur



Grand Est



Note : En pourcentage des réponses

Politiques régionales

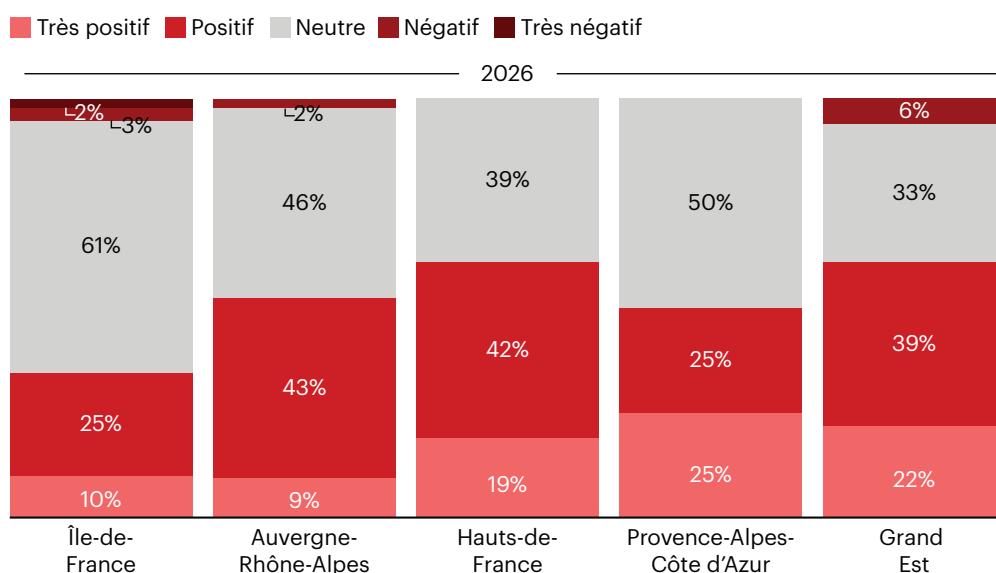
La satisfaction à l'égard des politiques régionales évolue de manière contrastée selon les territoires

Sur les cinq principales régions d'implantation des entreprises américaines, les Hauts-de-France apparaissent comme la région la mieux évaluée, avec **61 %** d'opinions positives ou très positives, suivie du Grand Est (**61 %**) et de l'Auvergne-Rhône-Alpes (**52 %**).

La **Provence-Alpes-Côte d'Azur** arrive en 4^e place avec **50 %** de perceptions positives, dont la plus importante proportion de perceptions très positives (**25 %**). L'**Île-de-France** est marquée par une part élevée de perceptions neutres, et le plus faible taux d'appréciation positive (**35 %**).

Dans l'ensemble, ces écarts soulignent **des niveaux de lisibilité et d'appropriation variables des politiques régionales d'attractivité**, certaines implantations reposant davantage sur des facteurs structurels ou historiques que sur l'impact perçu des stratégies régionales récentes.

Graphique 42 : Êtes-vous satisfaits par la politique et les actions menées en matière d'attractivité par la région ?



Note : En pourcentage des réponses



Recommandations de l'AmCham France

Si, à l'occasion de cette nouvelle édition, les investisseurs américains ne remettent pas en cause les fondamentaux de l'attractivité française, ils soulignent néanmoins un **décrochage de confiance persistant** et expriment avec constance l'urgence de restaurer une plus grande visibilité en matière de fiscalité, de simplification administrative et de stabilité institutionnelle dans un contexte d'instabilité politique et géopolitique croissante.

Les recommandations formulées cette année par l'AmCham s'inscrivent dans la droite ligne des précédentes éditions : elles visent avant tout à renforcer la crédibilité, la lisibilité et la stabilité de l'action publique. Plus que jamais, les investisseurs ont besoin d'un **cap clair, engageant et sécurisé**.

1. Sécuriser l'attractivité du marché français dans un contexte politique et géopolitique bouleversé

L'année écoulée a été marquée par de nombreux rebondissements, tant sur le plan transatlantique, avec notamment *les accords de Turnberry*, qu'à l'échelle nationale : la chute du gouvernement Bayrou, celle du premier gouvernement Lecornu ainsi que l'adoption dans la douleur du budget 2026, ont fortement ébranlé la confiance des entreprises dans les institutions. Aussi, l'AmCham souhaite insister sur l'impératif de repositionner les enjeux d'attractivité au cœur de la stratégie nationale.

Recommandations :

- **Afficher un cap économique clair et trans-partisan**, afin de garantir la continuité et la crédibilité des politiques d'attractivité, indépendamment des cycles électoraux.
- **Renforcer le dialogue économique France-États-Unis**, en s'appuyant pleinement sur les Chambres de commerce et autres institutions engagées en faveur d'une relation transatlantique solide et d'un dialogue avec les entreprises.
- **Inscrire l'attractivité économique dans l'ancrage des investissements, de l'emploi et de la création de valeur en France**, en abordant les enjeux de souveraineté avec discernement.
- **Associer davantage les acteurs économiques à la co-construction des réformes structurelles**, pour bénéficier de leur expérience et renforcer l'acceptabilité et l'efficacité des mesures mises en œuvre.
- **Intégrer systématiquement la sécurité des biens et des personnes** dans les politiques d'attractivité nationales et régionales, afin de garantir un environnement stable et protecteur pour les investisseurs et leurs collaborateurs.

2. Rétablir la confiance par un véritable choc de simplification administrative

Entre 2002 et 2023, la production d'articles de loi a bondi de 76 % et celle des articles réglementaires de 56 %. Les codes de l'environnement, du commerce et de la consommation ont connu des augmentations substantielles, respectivement de 653 %, 364 % et 311 %. Véritable « impôt papier », la charge administrative limite considérablement la compétitivité des entreprises et constitue un frein à l'attractivité. Ce coût pèse sur les entreprises, les administrations chargées de mettre en œuvre ces textes et les tribunaux en cas de litige, à un moment où l'efficacité et les économies publiques sont plus que jamais nécessaires.

L'AmCham juge essentiel de mettre en œuvre un véritable choc de simplification, destiné à faciliter la vie des entreprises et favoriser les investissements étrangers en France.

Recommandations :

- **Faire aboutir le projet de loi Simplification** et lancer un **programme pluriannuel de simplification**, avec des objectifs clairs, mesurables et suivis publiquement (délais, nombre de procédures, coûts ...), afin de réduire la charge administrative, diminuer les coûts pour l'ensemble des acteurs (entreprises, administrations et tribunaux) et d'améliorer la prévisibilité pour les entreprises.
- **Assurer une mise en œuvre unifiée et cohérente de l'accompagnement administratif des investisseurs**, en veillant à éviter les différences d'approche entre territoires et à offrir un parcours clair et sécurisé pour tous les projets d'investissement.
- **Encadrer strictement les pré et surtranspositions européennes** dans le droit français, afin de réduire les complexités inutiles, de garantir une application harmonisée des normes européennes et de contribuer à la création d'un véritable marché commun européen.
- **Stabiliser les règles administratives sur la durée d'un cycle moyen d'investissement**, pour renforcer la confiance des entreprises et permettre une planification fiable et durable de leurs projets en France.

3. Restaurer la compétitivité au travers d'une fiscalité allégée, plus lisible et prévisible

Entre 2019 et 2024, la mise en œuvre de la politique de l'offre, pierre angulaire des deux mandats du Président Macron, a permis de faire baisser le taux de prélèvements obligatoires de 48,3 à 45,3 % du PIB. Cette politique de « modération fiscale » a, toutefois, été battue en brèche par les deux projets de loi de finances pour 2025 et 2026 avec notamment le vote de la surtaxe à l'impôt sur les sociétés. La France demeure, juste derrière le Danemark, en tête des pays européens avec la fiscalité la plus lourde, devant l'Allemagne (40,9 % du PIB), l'Italie (42,6 %) et la moyenne européenne (40,4 %).

Dans ce contexte, l'AmCham recommande la reprise d'une dynamique de modération fiscale ainsi qu'une plus grande prévisibilité de l'évolution du montant de l'impôt acquitté par les entreprises.

Recommandations :

- **Donner une trajectoire claire et crédible de baisse de la fiscalité de production**, inscrite et sécurisée dans la durée, afin de renforcer la confiance des entreprises et d'encourager l'investissement à long terme.
- **Garantir la stabilité fiscale pour les entreprises sur la durée d'un cycle moyen d'investissement** pour permettre une planification fiable et limiter les incertitudes qui freinent le développement.
- **Renforcer la lisibilité du coût global d'implantation** pour les nouveaux investisseurs, en clarifiant l'ensemble des taxes et contributions applicables, et en simplifiant la lecture du cadre fiscal.
- **Sanctuariser et mieux valoriser les dispositifs d'incitation existants** (CIR, CII...) afin de soutenir l'innovation & la R&D, sans les remettre régulièrement en cause, notamment dans le cadre des exercices budgétaires, ce qui affaiblit la confiance dans la stabilité de ces dispositifs, pourtant largement plébiscités.

4. Repositionner la transition écologique comme un levier différenciant de compétitivité française

La transition écologique mise à l'agenda européen par le Green Deal devrait pouvoir être perçue comme une source d'opportunités pour les entreprises, et non comme un frein à l'investissement ou un coût supplémentaire. Une production d'électricité abordable, décarbonée et en quantité suffisante, constitue un réel levier de compétitivité pour l'industrie européenne.

Aussi, l'AmCham recommande d'adopter une logique de conciliation réaliste et vertueuse des enjeux économiques et écologiques, afin de transformer la transition écologique en levier de compétitivité.

Recommandations :

- **Clarifier la trajectoire climatique à long terme**, en la rendant cohérente avec les nouvelles contraintes économiques et géopolitiques, afin de donner aux entreprises la visibilité nécessaire pour orienter leurs stratégies et leurs investissements.
- **Intégrer la transition écologique dans une logique de souveraineté énergétique et industrielle**, plutôt que comme une contrainte supplémentaire, afin de soutenir la compétitivité et l'autonomie des entreprises.
- **Capitaliser encore plus sur l'avantage comparatif du nucléaire**, qui bénéficie d'une perception très positive auprès des investisseurs et constitue un atout stratégique pour l'industrie et l'énergie bas carbone.
- **Simplifier et renforcer l'accès aux dispositifs de soutien à la transition climatique** pour faciliter leur utilisation par les entreprises et maximiser leur impact en termes d'innovation et de réduction des émissions

5. Capitaliser sur l'excellence du système de formation français et mieux retenir les talents

La France dispose d'un système de formation reconnu pour sa qualité et sa diversité, constituant un atout majeur pour son attractivité. Dans un contexte de transformations technologiques rapides et de concurrence internationale accrue pour les talents, il est toutefois essentiel d'adapter les parcours de formation et de renforcer les passerelles entre formation, emploi et innovation.

Capitaliser sur cette excellence implique non seulement d'anticiper les besoins en compétences des métiers d'avenir, mais aussi de créer les conditions favorables à la rétention et à l'attractivité des talents, qu'ils soient nationaux ou internationaux.

Recommandations :

- **Accélérer l'adaptation des formations initiales et continues aux métiers d'avenir** (IA /data, cybersécurité, industrie verte, santé...), afin de doter les jeunes et les professionnels de compétences stratégiques recherchées par les entreprises.
- **Accompagner les entreprises dans leur « transition IA »**, en soutenant la montée en compétence ou la reconversion des salariés expérimentés.
- **Renforcer les partenariats public-privé** entre entreprises, universités et centres de recherche, pour favoriser l'innovation, faciliter l'insertion professionnelle et assurer une meilleure adéquation entre enseignement et besoins du marché.
- **Faciliter l'attractivité des talents internationaux** (visas, reconnaissance des compétences, mobilité des familles...), afin de rendre la France plus compétitive face à ses voisins européens.

Méthodologie et profil des investisseurs américains interrogés

La première enquête sur le moral des investisseurs américains en France a été publiée par l'AmCham en 1995. Avec la collaboration de Bain & Company, le Baromètre est devenu un rendez-vous annuel dès 1999.

Le Baromètre AmCham-Bain, qui en est à sa 26^e édition cette année, répond à 3 objectifs :

- Mesurer d'une année sur l'autre le **moral des investisseurs américains en France** et leur perception de l'environnement économique
- **Comprendre les forces et faiblesses de la France** pour les investissements américains ainsi que les « stimulants » et « irritants » de la vie en France pour les salariés américains
- **Recueillir l'opinion** des investisseurs américains **sur des sujets qui font l'actualité économique en France**, dont l'impact de l'inflation, de la hausse des taux et du contexte géopolitique de 2025

Entre décembre 2025 et janvier 2026, un questionnaire a été partagé auprès des dirigeants de la plupart des filiales françaises de sociétés américaines. Nous avons recueilli **140 réponses** de sociétés représentant au total plus de **150 000 employés** en France et plus de **100 milliards d'euros** de chiffre d'affaires en France.

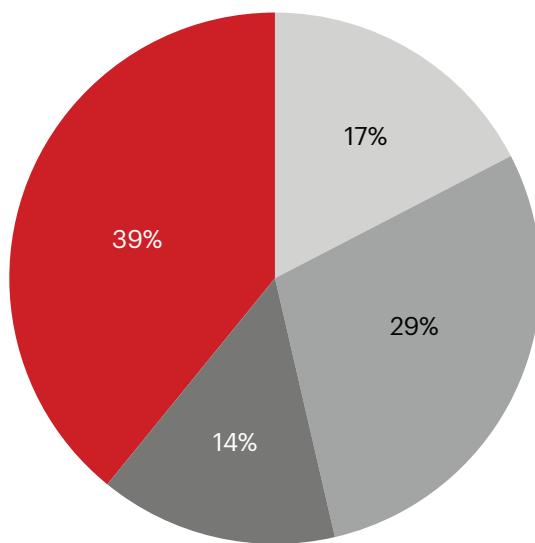
L'**échantillon** des entreprises répondantes est **équilibré** et **représentatif**, tant par la taille des entreprises que leur secteur d'activité et leur implantation géographique en Île-de-France ou en régions : il compte 39 % d'entreprises de plus de 1 000 salariés en France, 43 % d'entreprises entre 100 et 1 000 salariés et enfin 17 % d'entreprises de moins de 100 salariés.

Le secteur le plus représenté est celui de l'informatique (18 % des répondants), suivi du secteur des études/ conseil (15 %), puis l'industrie pharmaceutique (13 %). Le secteur de la Chimie / Parachimie représente 9 % de l'échantillon, suivi des secteurs du Transport / Logistique et Electronique / Electricité à 7 %. Parmi les autres secteurs représentés, nous pouvons citer le Commerce / Distribution, l'Agroalimentaire, le Conseil juridique, la Banque / Assurance ou encore l'Industrie lourde. La typologie des répondants est indiquée dans le graphique ci-dessous.

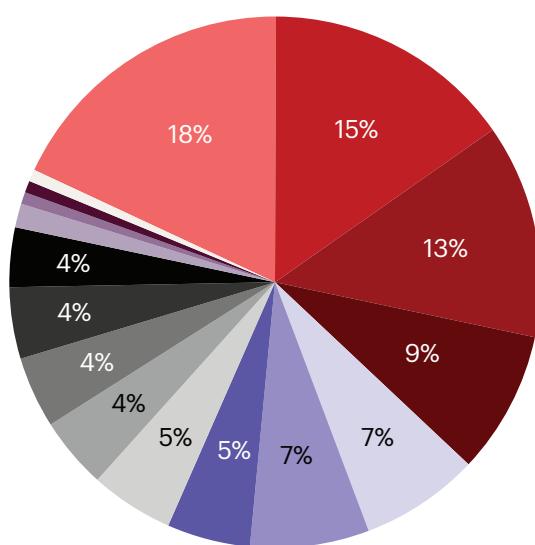
Les répondants sont principalement des dirigeants : présidents et directeurs d'entreprises (28 % de l'échantillon) ou d'autres directeurs et senior executives (50 %).

Graphique 43 : Segmentation de l'échantillon par nombre de collaborateurs en France

■ 0-100 ■ 101-500 ■ 501-1000 ■ 1000>

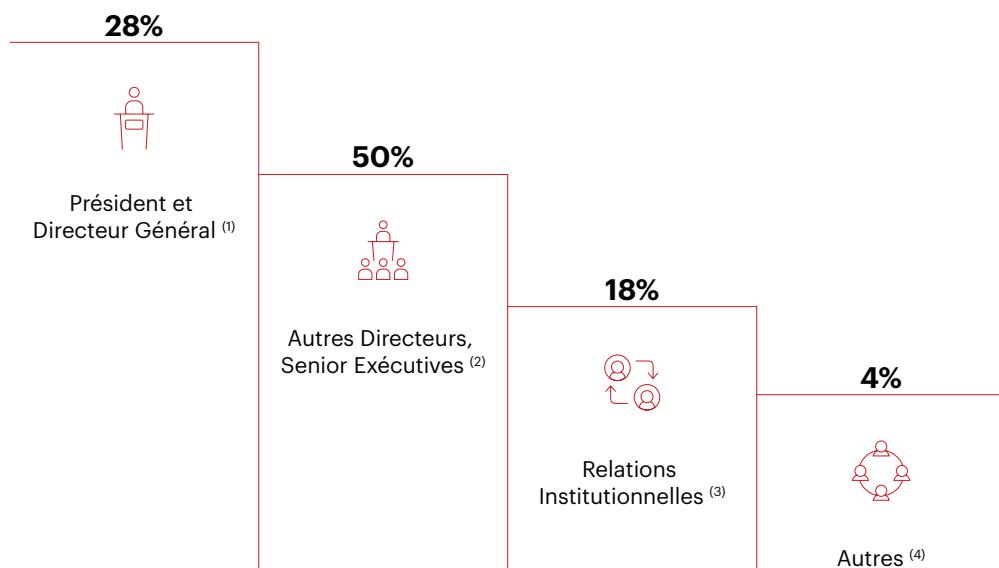


Graphique 44 : Segmentation de l'échantillon par secteur d'activité



Note : En pourcentage des réponses

Graphique 45 : Typologie des fonctions des répondants



Notes : (1) Dont : Directeur Adjoint; (2) Dont : VP, Associé, Directeur des Ressources Humaines, Directeur du développement commercial, Directeur Marketing, etc.; (3) Fonctions en lien avec les relations institutionnelles, les affaires publiques etc.; (4) Dont : Avocat, Commercial, Senior Advisor, Security Manager, etc.





À propos de l'AmCham en France

L'AmCham France a été fondée en 1894 pour promouvoir les échanges économiques entre la France et les États-Unis. En tant que plateforme de rencontre, de réflexion et d'échange, l'AmCham France agit comme un trait d'union entre les milieux politique, économique et académique.

Elle regroupe aujourd'hui plus de 200 entreprises françaises et américaines ainsi que de nombreux partenaires académiques et économiques des deux bords de l'Atlantique. Indépendante de tout gouvernement, et convaincue que les entreprises ont un rôle crucial à jouer pour faire émerger de nouvelles idées dans le débat public, elle est force de propositions pour répondre aux grands défis sociaux et économiques.

À ce titre, l'AmCham France s'attache principalement à renforcer l'attractivité de la France. Elle œuvre ainsi auprès des décideurs publics pour développer et consolider un environnement français favorable aux entreprises étrangères, et notamment américaines, qui sont les premiers investisseurs et employeurs étrangers en France.



À propos de Bain & Company

Bain & Company est le cabinet de conseil international qui accompagne les dirigeants ambitieux pour transformer leurs entreprises en pionnières du monde de demain.

À travers 65 bureaux dans 40 pays, nous faisons équipe avec nos clients autour d'une ambition commune : atteindre des résultats exceptionnels qui leur permettent de dépasser la concurrence et de redéfinir leur secteur. En appui de nos expertises intégrées et personnalisées, nous proposons aux entreprises l'accès à un écosystème dynamique qui rassemble les acteurs du digital et de la technologie les plus innovants. Grâce à cette approche, les résultats obtenus par nos clients sont supérieurs, plus rapides et plus durables.

Depuis la fondation de Bain & Company en 1973, nous mesurons notre succès à l'aune de celui des entreprises qui nous font confiance : nous sommes fiers de bénéficier du taux de recommandation le plus élevé de notre secteur du conseil.

À travers notre engagement d'investir plus d'un milliard de dollars sur 10 ans dans des activités bénévoles, nous mobilisons nos talents, ressources et expertises auprès d'associations et organismes à but non lucratif pour répondre aux défis urgents qui s'imposent en matière d'éducation, d'équité raciale et sociale et de développement économique et environnemental.



AmCham France

77 rue de Miromesnil
75008 Paris, France
www.amchamfrance.org
+33 1 56 43 45 67



Bain & Company

25 avenue Kléber
75116 Paris, France
www.bain.com
+33 1 44 55 75 75